



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

EXERCICE 2008

AVANT-PROPOS

En 2008, Arcadi a fonctionné en deux demi-saisons : de janvier à juin sans directeur et de juillet à décembre avec un nouveau directeur.

Cela n'a pas été sans conséquence sur l'activité de l'établissement. Durant la première partie de l'année, ce sont donc les vingt-neuf salariés de l'établissement qui ont organisé avec succès, le Festival Némó, Hors Saison, la présentation de l'étude sur les bureaux de production... et la mise en place des aides à la production, à la diffusion et à l'action artistique. Cependant, la mise en place de nombreuses actions restait en attente de l'arrivée d'un nouveau directeur.

La seconde partie de l'année a donc été consacrée à la mise en place d'un nouveau projet pour Arcadi.

Cette année a connu plusieurs moments clefs : en premier lieu, la discussion autour de la nomination du directeur. Puis, une fois celle-ci faite, la mise en place d'une réflexion autour d'un nouveau projet. Cette dernière phase s'est terminée par le vote en octobre de nouveaux axes pour Arcadi :

- › Réorienter l'action d'Arcadi vers un meilleur accompagnement des compagnies et développer des actions de mutualisation.
- › Enrichir notre évaluation des projets de nouveaux critères, en plus de l'actuel critère artistique.
- › Réorganiser le fonctionnement de la structure afin de prendre pleinement en compte l'aspect pluridisciplinaire de l'établissement.

La fin de l'année a vu se confirmer l'engagement de la région Île-de-France (notre principale tutelle), qui a augmenté sa dotation pour l'année 2009.

Enfin, en novembre, a débuté la réorganisation de l'équipe, dont l'objet est de proposer une répartition du travail en phase avec le nouveau projet de l'établissement et les priorités financières qui en découlent. Pour ce faire, la direction a choisi de s'appuyer sur des compétences externes en faisant réaliser un audit sur l'organisation du travail interne. 2008 a donc été une année particulière pour l'établissement et le bilan présenté ici est avant tout le reflet du travail des personnels de l'établissement ; et cette année qui s'achève est maintenant forte d'une perspective d'évolution pour l'établissement qui, quatre ans après sa création, devrait connaître un cours nouveau.

Frédéric Hocquard



TEMPS FORTS

8 janvier
Audition candidats poste de directeur par le Conseil d'administration d'Arcadi

5 février
Réunion et présentations de l'étude sur les bureaux de production au Théâtre de la Cité Internationale

15 au 21 février
Hors saison danse

10 au 20 avril
Festival Némó

22 mai
Nomination du nouveau directeur

15 juillet
Débat à Avignon « Agences régionales : quelle plus-value pour la création et la diffusion du spectacle vivant ? »

9 octobre
Validation des nouveaux axes du projet par le Conseil d'Administration

12 novembre
Rencontre au Cnam « Valeur solidaire en pratique »

24 novembre
Présentation des projets soutenus par Arcadi au Grand Parquet

9 décembre
Soirée Hors piste 2008 à l'Européen

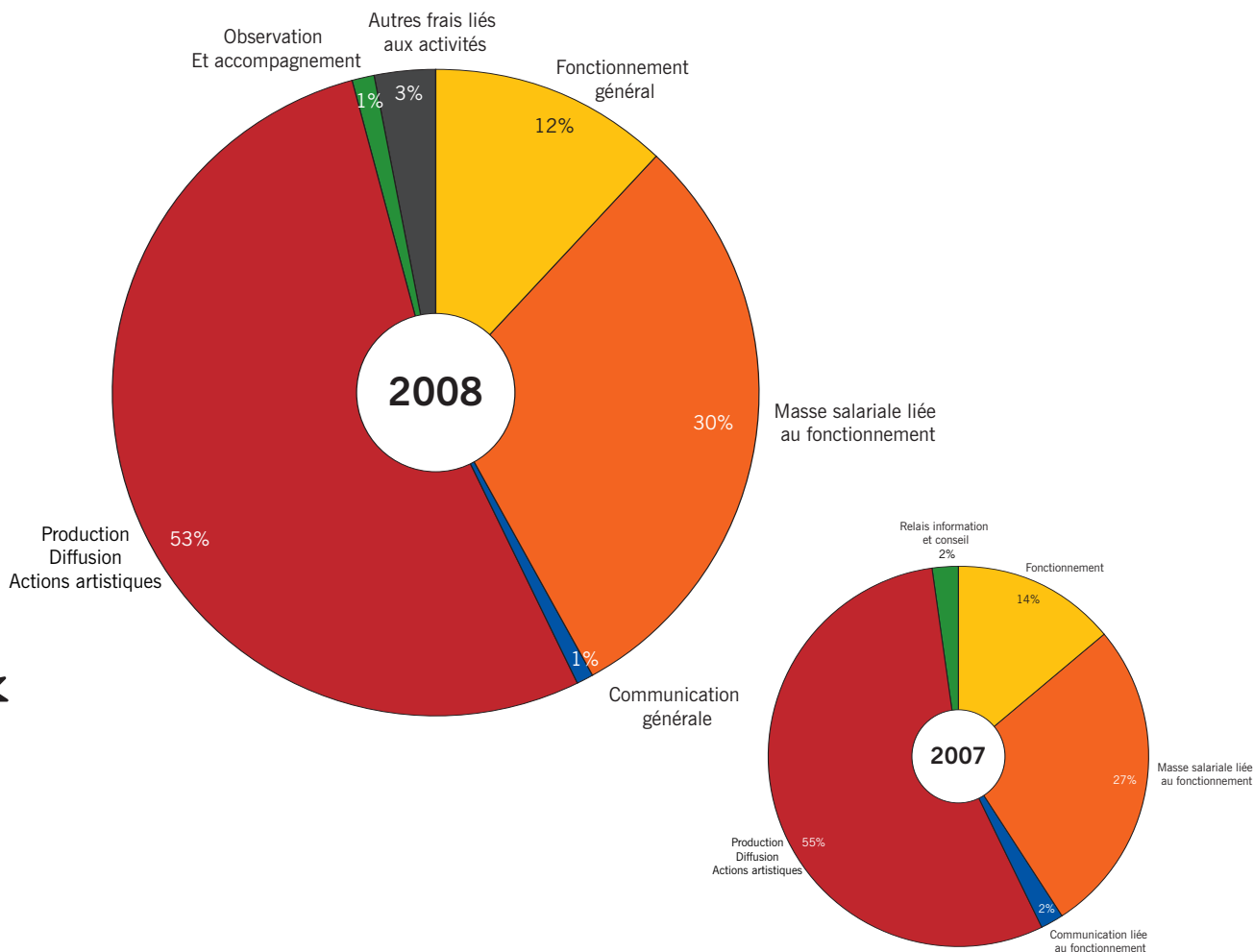


**DONNÉES GÉNÉRALES
SUR LE BUDGET 2008**
EN COMPARAISON AVEC
CEUX DES ANNÉES ANTÉRIEURES



BUDGET GLOBAL RÉALISÉ

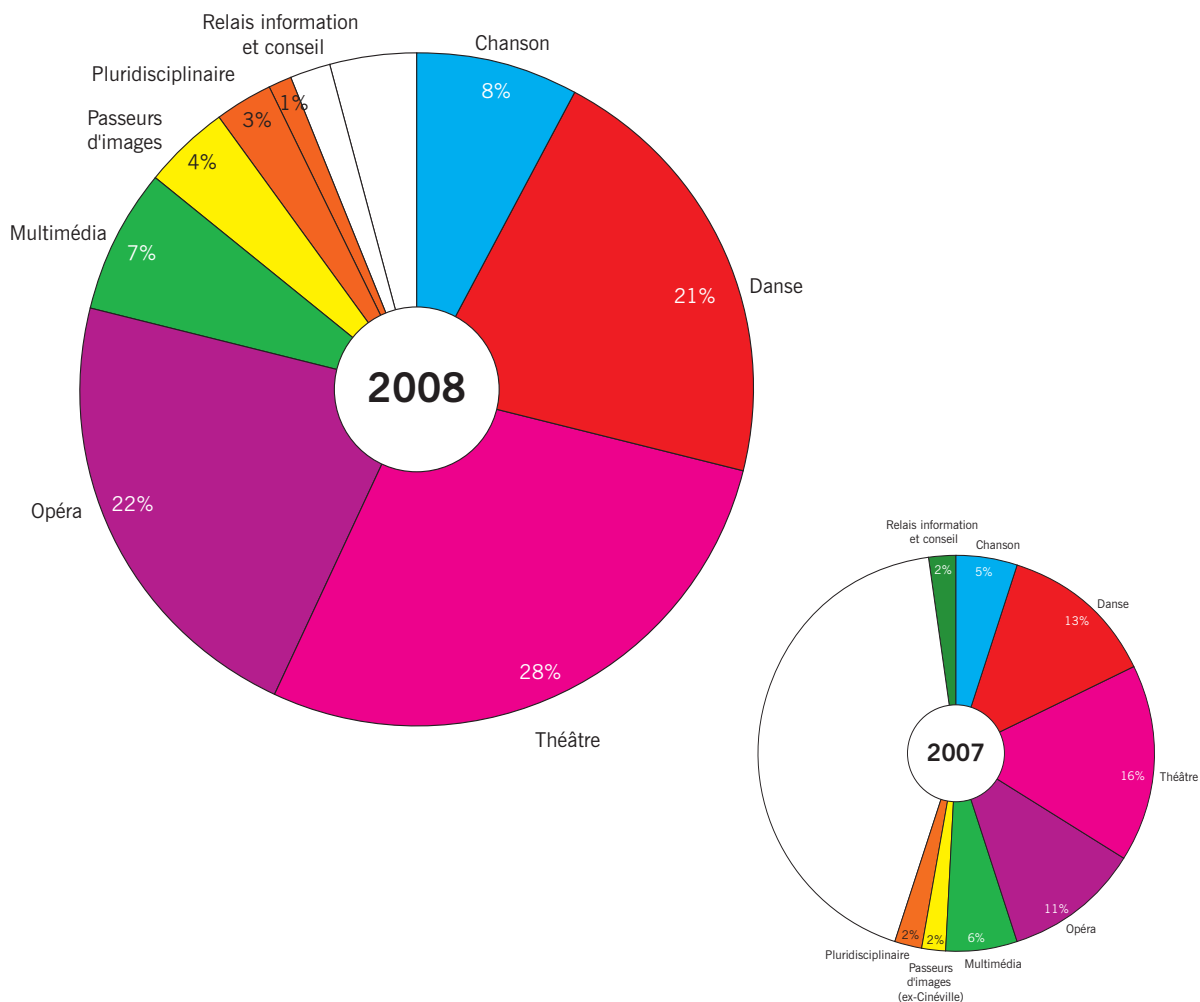
COMPARAISON 2008 ET 2007



	2008		2007		2006		2005	
Total	5680127		5836713		5348512		6357501	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Fonctionnement général	674030	12	793700	14	475844	9	620599	9
Masse salariale (fonctionnement)	1728049	30	1592128	27	1517686	28	1658331	26
Communication générale	29754	1	113924	2	106136	2	105821	2
Fonctionnement	2431833	43	2499752	43	2099666	39	2384751	37
Prod / Diff / Act (dont post-prod 2005)	3025906	53	3214253	55	3152981	59	3931822	62
Observation et accompagnement	26851	1	122707	2	95865	2	40928	1
Autres frais liés aux activités	195537	3						
Activités	3248294	57	3248846	61	3972750	63	3649387	62

BUDGET D'ACTIVITÉS RÉALISÉ > LECTURE PAR SERVICES

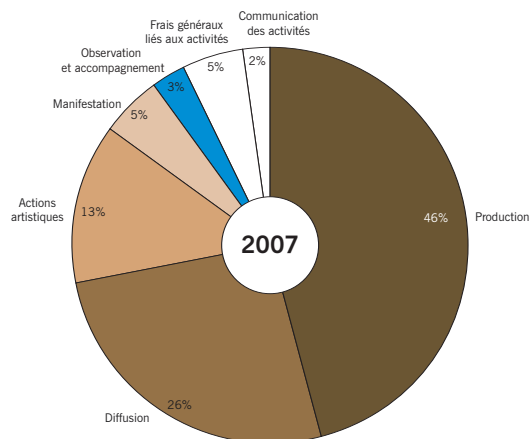
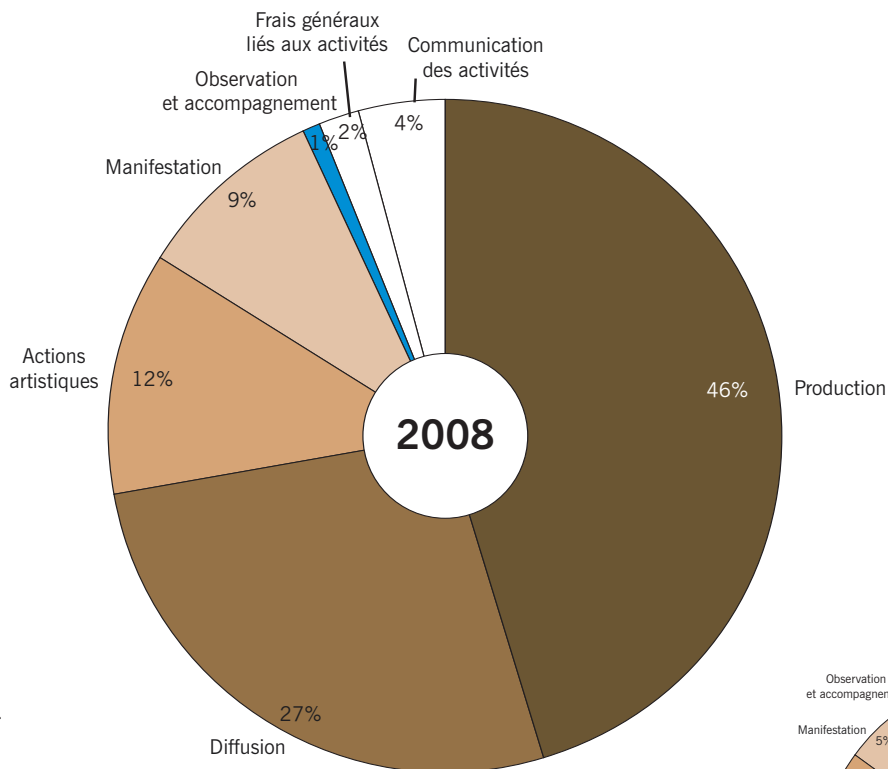
COMPARAISON 2008 ET 2007



	2008		2007		2006		2005	
Total	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Total	3 248 294		3 336 961		3 248 846		3 972 751	
Chanson	266 412	8	275 279	8	259 725	8	259 743	7
Danse	682 159	21	739 491	22	718 083	22	640 297	16
Opéra	702 370	22	656 486	20	659 804	20	820 503	21
Théâtre	901 164	28	928 738	28	889 671	27	1 024 611	26
Multimédia	244 900	7	363 040	11	385 268	12	381 810	10
Passeurs d'images	122 235	4	141 220	4	119 430	4	135 488	3
Pluridisciplinaire	106 666	3	110 000	3	121 000	4	368 000	9
Relais information et conseil	26 851	1	122 707	4	95 865	3	40 928	1
Cinéma (Post Prod)	0	0	0	0	0	0	301 371	7
Actions de soutien	3 052 757	94	3 336 961	100	3 248 846	100	3 972 751	100
Frais Généraux	77 644	2						
Communication des actions	117 893	4						
Autres frais liés aux activités	195 537	6						

BUDGET D'ACTIVITÉS RÉALISÉ > LECTURE PAR MISSIONS

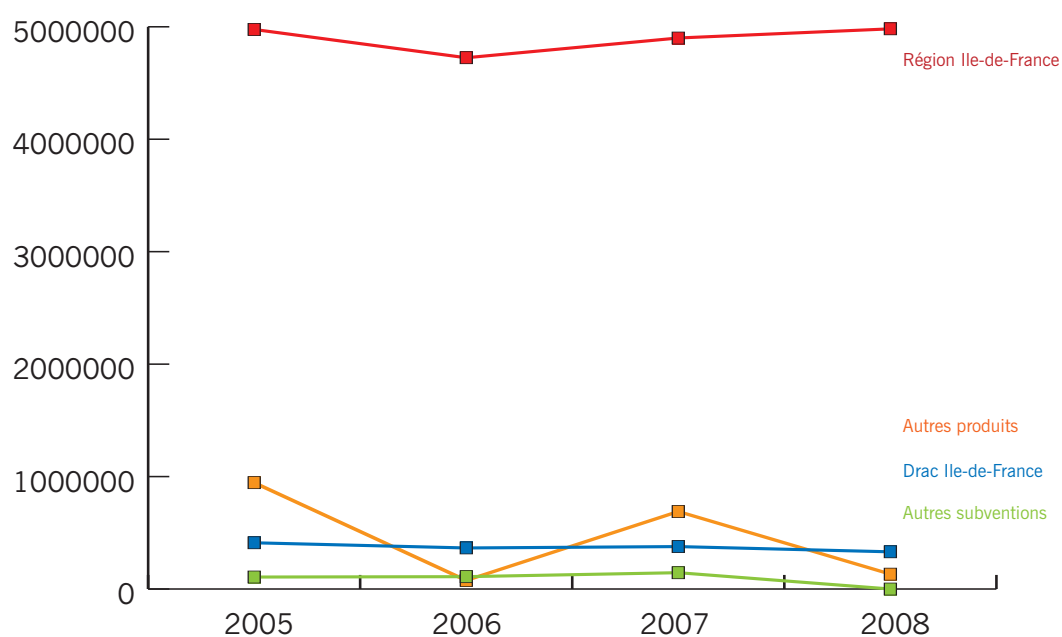
COMPARAISON 2008 ET 2007



	2008		2007		2006		2005	
Total	3248294		3336961		3248846		3972751	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Production	1494743	46	1515306	46	1522111	48	2077205	54
Diffusion	861056	27	864484	26	770947	24	780124	21
Actions artistiques	393362	12	421176	13	459983	15	356870	9
Manifestation	276745	9	178569	5	174574	5	363634	10
Observation et accompagnement	26851	1	112961	3	91058	3	35909	1
Actions de soutien	3052757	94	3092496	93	3018673	95	3613742	95
Frais généraux liés aux activités	77644	2	147798	5	108853	4	141457	3
Communication des activités	117893	4	36982	2	42054	1	62523	2
Autres frais liés à l'artistique	195537	6	184780	7	150907	5	203980	5

BUDGET D'ACTIVITÉS RÉALISÉ > RESSOURCES

COMPARAISON 2005 À 2008



	2005		2006		2007		2008	
Produits d'exploitation	6 439 945	%	5 276 654	%	6 111 336	%	5 445 108	%
Contributions à l'EPCC	5 387 594	84	5 090 150	96	5 277 408	86	5 312 818	98
Conseil régional, subv globale	4 976 303	77	4 724 787	90	4 900 000	80	4 981 845	91
Drac	411 291	6	365 363	7	377 408	6	330 973	6
Autres subventions	106 640	2	110 002	2	145 000	2	0	0
Conseil régional, sub. affectée	0	0	0	0	145 000	2	0	0
Subvention CNC Ile-de-France	36 018	1	94 786	2	0	0	0	0
Subvention Fasild/Cnasea	70 622	1	15 216	0	0	0	0	0
Autres produits	945 711	15	76 502	1	688 928	11	132 290	2
Ventes de prestation	311 440	5	6 590	0	5 975	0	10 415	0
Produits divers de gestion	234 688	4	32 702	1	16 812	0	17 285	0
Produits financiers	16 136	0	37 210	1	56 873	1	44 075	1
Produits exceptionnels	383 447	6	0	0	609 268	10	60 515	1
Résultats antérieurs reportés	174 272		257 542		185 686		402 353	



**RELAIS
INFORMATION
ET CONSEIL**



2008 : DE RELAIS INFORMATION ET CONSEIL À PÔLE RESSOURCES

Le Relais initialement conçu comme un lieu d'étape, à la fois émetteur d'informations et outil d'orientation et de conseil, devient Pôle ressources. Au-delà d'un simple changement de vocable, cette évolution illustre la réalité d'un développement. Les activités du Relais information et conseil en 2008 seront ici présentées selon les axes de travail dont les bases avaient été posées les années précédentes : observation, accompagnement et mutualisation. Une grande partie des activités du relais se déroule au long cours, au fil des années, de gré à gré avec les évolutions du paysage et des politiques culturelles franciliennes, du contexte socio-économique général et des convictions, partenariats et méthodes choisis.

CONTRIBUER A L'OBSERVATION CULTURELLE : DES DONNÉES AU SERVICE DE L'ACTION

DÉMARCHES ET PRATIQUES DES BUREAUX DE PRODUCTION EN ILE-DE-FRANCE

www.arcadi.fr/publications/index.php?id=42

Le 5 février 2008, l'étude réalisée de septembre 2006 à janvier 2008 par sept bureaux de production « pilotes », en partenariat avec le CNT, l'Onda et Arcadi était présentée au Théâtre de la Cité internationale. Cette matinée a rassemblé 175 personnes. Un projet d'édition d'une synthèse est en cours, et sera réalisé en 2009. Cette étude émane de la volonté de 7 bureaux de production souhaitant donner de la lisibilité à une pratique professionnelle en fort développement, sujet d'enjeux et pourtant assez méconnue dans sa réalité concrète. Il ne s'agit donc pas d'une démarche d'étude évaluative commandée, où le propos est de travailler « sur » un terrain précis à partir d'entretiens individuels, mais bien de travailler « avec » les acteurs de terrain, premiers connaisseurs de leurs pratiques et de leurs difficultés. Elle s'appuie sur un questionnaire protégé par l'anonymat, sur des entretiens collectifs et des travaux en ateliers permettant de mettre en regard les points convergents et divergents et de favoriser la co-construction de problématiques et de solutions. Cette étude, qui décrit très précisément et avec une grande transparence ce qu'est le fonctionnement de ces organisations, donne des éléments concrets à ceux qui souhaitent monter un bureau de production et permet de donner une meilleure lisibilité de cette activité par les acteurs de la filière du spectacle vivant : directeurs de théâtre, administrateurs de lieux, artistes et responsables de compagnies, institutions...

CONSULTATION DES COMPAGNIES

CHORÉGRAPHIQUES D'ILE-DE-FRANCE

www.arcadi.fr/telechargements/arcadi_consul_cie_danse_rapport.pdf

Restituer, poursuivre la réflexion

La méthode consultative a été adoptée dès le début. Après la consultation des compagnies de théâtre menée en 2005/2006, 2007 était l'année de recueil des données, d'analyse et de restitution pour la consultation des compagnies chorégraphiques. En 2008, nous avons envisagé une série de rencontres départementales prenant les résultats de la consultation comme base de discussion et comme possibilité de mettre autour de la table l'ensemble des problématiques induites et des personnes impliquées sur un territoire. La première de ces rencontres a eu lieu en Seine-Saint-Denis au printemps. La vision croisée des dimensions régionales et départementales permet à terme d'envisager les interventions en cohérence et crée une dynamique de travail constructive.

Le relais information et conseil et le service danse ont mené cette première étape en étroite collaboration avec le bureau du spectacle vivant du Conseil général de la Seine-Saint-Denis. L'objectif était de pouvoir mettre au débat les questions soulevées par l'étude, avec les lieux, les compagnies et l'ensemble des acteurs de ce territoire. La rencontre s'est déroulée à l'espace 1789 de Saint Ouen et a réuni 77 personnes. Elle était animée par Solange Dondi (Onda) et rassemblait autour de la table : Irène Guillotie (Chef du Service de la Culture au Conseil général de Seine-Saint-Denis), Anne Rousseau (Responsable spectacle vivant au Conseil général de Seine-Saint-Denis), Gaël Bouron (Chargé d'études à l'Association Opale), Denis Vemclefs (Directeur de l'Espace 1789 - Saint-Ouen), Xavier Croci (Directeur du Forum - Blanc-Mesnil) et Serge Ricci (Chorégraphe de la compagnie Mi-Octobre), Emmanuelle Jouan (Directrice du Théâtre Louis Aragon - Tremblay-en-France) et François Ben Aïm (Chorégraphe de la compagnie CFB 451).

Deux tables rondes étaient proposées : une centrée sur la politique de résidences et de réseau mise en œuvre par le Conseil général de Seine-Saint-Denis, la suivante ouvrant l'épineuse question de la diffusion. Les témoignages d'artistes en résidence, de directeurs de lieux engagés sur le secteur chorégraphique, ou encore d'Anita Mathieu, directrice des Rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis ont pu éclairer l'assemblée sur la dynamique portée par ce territoire et sur les mécanismes en jeu. Les artistes ont largement souligné les effets positifs d'une présence au long cours sur un territoire, en partenariat étroit avec un lieu et son équipe et dans des conditions économiques permettant la rémunération du travail invisible des artistes. La richesse du croisement entre actions de territoire et temps de création a été soulignée, tant par les artistes que par les directeurs de lieux.

Nous souhaitons poursuivre ce travail avec les autres départements. En guise de prémisses, nous avons présenté à la Ville de Paris et au Conseil général du Val-de-Marne les données concernant ces territoires, que nous avons pu extraire de la base diffusion danse. Rappelons que cette base a été construite au moment de la réflexion sur la consultation et continue d'être alimentée au fil des saisons. Nous sommes aujourd'hui en mesure de proposer à chacun des territoires les données de la diffusion, avec une typologie des lieux et des représentations. Sans prétendre à l'exhaustivité, la précision et l'utilité de ces éléments trouvent un écho chez les interlocuteurs et permettront à terme d'avoir une vision régionale plus fine car prenant en compte les données, remarques et points de vue des acteurs. La base compte aujourd'hui des données de 2003 à 2008, contient 1 408 chorégraphes, 2 167 créations, 557 lieux, 95 festivals et 4 852 programmations soit 10 896 représentations.

« L'Ile-de-France, territoire incontournable pour la danse? »

Cette question servait de thème au débat animé par Arcadi lors de la Biennale internationale de la danse à Lyon en septembre. Voici quelques extraits de l'intervention de Christophe Martin :

«...Passer à Paris, comme on dit, reste important voire nécessaire, est une étape dans la vie d'une pièce, d'une compagnie ou d'un chorégraphe. Pourquoi? D'abord géographiquement, et même si Saint TGV a transformé la réalité géographique de la France, nous a tous rapproché. Paris c'est l'accès aux professionnels de Paris, d'Ile-de-France, du Nord, de l'Ouest, de la Belgique, d'autres pays, c'est une fenêtre internationale. Car passer à Paris, c'est espérer rencontrer des professionnels, avant tout.

Quels professionnels? Des diffuseurs, des programmeurs, des directeurs de structure. Des journalistes de la presse nationale, de revues. Mais également des responsables d'institutions culturelles, des sociétés civiles de perception de droits qui sont très actives dans le financement des projets chorégraphiques. C'est aussi se rapprocher du Ministère de la culture, de la DMDTS, de Culture France pour rebondir à l'international. C'est encore rencontrer d'autres chorégraphes, danseurs, musiciens, scénographes etc. Et, enfin, paradoxe suprême, avoir comme spectateur un programmeur de sa région d'origine [...]

Cependant, la situation parisienne n'est pas aisée. Paris est un festival permanent, avec son in et son off. Personne n'attend les compagnies des régions; ce n'est ni méchant, ni péjoratif, c'est simplement le constat d'une offre culturelle et artistique gargantuesque. Sans aborder les problématiques liées à toutes les présentations en cours, en studio; Et Paris offre des possibilités de diffusion de qualité médiocre, en taille de plateau, techniquement, en offre financière: partage de la recette, minimum garanti, cession (ce qui est finalement assez rare). Passer à Paris demande donc une bonne évaluation: quelle pièce? À quel moment d'un parcours? Et surtout dans quel cadre? C'est un travail spécifique qui doit être produit si l'on veut qu'il se passe bien et qu'il soit efficace. »

À cette occasion, nous avons entamé une concertation avec la NACRe (Nouvelle agence culturelle régionale en Rhône- Alpes) sur la base diffusion danse dans l'idée d'agréger les données. Le travail est en cours et devrait aboutir à l'automne 2009.

POLITIQUES RÉGIONALES EN FAVEUR DU SPECTACLE VIVANT : ÉCHANGER POUR ARTICULER

Repérage

Courant 2007, nous avons souhaité faire un repérage sur la politique de soutien des Régions en faveur du spectacle vivant. Cette mission, confiée à l'Observatoire des politiques culturelles (OPC), donne un état des lieux, un descriptif des politiques menées par les 22 régions en faveur du spectacle vivant et fournit une base d'informations fiable qui peut alimenter la réflexion des différents acteurs et partenaires de ces politiques publiques. Ce repérage n'a pas pour vocation d'établir des données comparatives, mais plutôt de dresser une typologie des modes d'intervention afin d'identifier des similitudes ou des spécificités régionales.

Séminaire de restitution et de mise en perspective

Le 5 juin 2008, l'ensemble des « agences et offices régionaux » se sont réunis autour de la restitution du travail mené par l'OPC. Des représentants de 11

structures régionales sur les 13 existantes ont répondu présent à ce temps d'échange, signe de l'intérêt que peut susciter ce travail. L'équipe de l'Onda a également participé à cette journée.

Depuis les dernières élections régionales de 2004, des « assises » ou « assemblées » réunissant tous les acteurs culturels et artistiques du territoire régional (des moments de concertation ont eu lieu dans 13 Régions) ont été organisées et ont été suivies par la mise en place de modifications et/ou de nouveaux dispositifs d'intervention dans le champ du spectacle vivant.

Si les Régions ont progressivement et inégalement développé leur action dans le champ culturel, et notamment dans le spectacle vivant, et si elles ont pour certaines des politiques culturelles structurées, elles placent néanmoins prudemment cette intervention autour de leurs compétences dites obligatoires (formation, aménagement du territoire, développement économique). Les Régions semblent – plus encore que d'autres collectivités – tiraillées entre des logiques portées historiquement par des partenaires institutionnels différents et tentent de réaliser une synthèse de ces différentes logiques : excellence artistique, intérêts locaux, aménagement du territoire. L'articulation est complexe et peut expliquer un certain nombre d'interrogations autour de leur structuration interne et de la structuration de leur politique. On peut ensuite s'interroger sur la volonté des collectivités, notamment depuis 2007, à enclencher un véritable débat pouvant aboutir sur des politiques partenariales. Ces questions de partenariat, entre les collectivités territoriales, entre les professionnels et les élus, entre les artistes et le public, notamment, induisent la nécessité d'une réflexion sur les questions de gouvernance territoriale et de transversalité dans les actions.

Rencontre-Débat

« Agences régionales : Quelle plus-value pour la création et la diffusion du spectacle vivant ? » (Avignon, le 15 juillet 2008, Co-organisé avec L'Oara). Cette matinée a réuni environ 130 personnes, beaucoup de professionnels représentant des lieux ou des équipes artistiques, des élus et des directeurs des affaires culturelles de villes ou de départements. Il s'agissait de prolonger les réflexions, au-delà du cercle des agences. Mettre au débat public la question du rôle spécifique joué par ces organismes professionnels au service du spectacle vivant et financés majoritairement par les Régions appelle une série de questions subsidiaires.

Que font ces agences ? Comment ça marche ? Quels sont leurs cahiers des charges ? Leurs budgets ? Comment coopèrent-elles avec les Régions ? Les autres collectivités ? Quelle est la genèse, le moteur de cette coopération ?

Où en est-on aujourd'hui des modalités de cette coopération territoriale ? Pourquoi Les Régions se dotent-elles et financent-elles des structures associées ? Que peut faire de plus de mieux une agence qu'un service ? Qu'est ce qu'elle ne sait pas et ne doit/peut pas faire par rapport à un service ?

La rencontre était animée par Emmanuel Wallon, universitaire. Autour de la table : Frédéric Hocquard, directeur d'Arcadi ; Dominique Lafon, président d'Arcadi ; Joël Brouch, directeur de l'Office artistique de la Région Aquitaine (Oara) ; Karine Gloanec-Morin, maire-adjointe chargée de la culture à Saint Agil (Loir-et-Cher), vice-présidente de la Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC) ; Francis Parry, vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France, chargé de la culture et des nouvelles technologies de l'information ; Fabien Jannelle, directeur de l'Office national de diffusion artistique (Onda) ; François Brouat, directeur de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Nous tenons à la disposition de ceux qui le souhaitent un document retranscrivant l'ensemble des interventions. Nous proposons ci-après, une des prises de paroles d'Emmanuel Wallon puis l'intervention de Joël Brouch :

« Les réseaux multiples et la dispersion des forces portent un risque réel de marginalisation de la culture. Mais cette diversité d'acteurs permet aussi à des points de vue différents d'être mis en débat et oblige à « penser complexe ». Ainsi, sans remettre en cause l'existence des réseaux, il semblerait salutaire aujourd'hui d'envisager des moments partagés au cours desquels pourrait s'élaborer une parole commune, un espace de discussion. Concernant les structures régionales associées que l'on regroupe fréquemment sous le vocable agences, elles ne forment pas un groupe homogène, tant leurs formats et leurs missions sont divers. Des micros réseaux existent, sur des zones géographiquement cohérentes ou sur des missions similaires. Ces organismes s'ils ne constituent pas aujourd'hui un réseau formel figé sont tous des outils de coopération croisée impliquant l'État et une ou plusieurs collectivités. »

Emmanuel Wallon

« Nous voulons plutôt réfléchir sur la façon dont nous pouvons aujourd'hui avoir une valeur ajoutée, agir par rapport à un repositionnement de l'État et des collectivités, par rapport à l'utilisation de l'argent public, par rapport à toutes ces questions qui nous sont posées et qui pour le moment nous dépassent considérablement. Je pense que ce qui caractérise actuellement les agences régionales c'est leur absence d'unité. Nous n'avons pas de cadre juridique commun. Nous n'avons pas les mêmes

missions ou les mêmes cahiers des charges. Chacune a une histoire singulière avec son territoire d'implantation. Une histoire qui s'inscrit dans les caractéristiques sociales, économiques, et démographiques de ce territoire. Ce que nous essayons de faire aujourd'hui est donc de se réunir autour de quelques grandes questions et de trouver des réponses qui passeraient par une sorte de réflexe partagé. [...]

Quelle est donc cette plus-value ?

- Quel que soit notre statut nous avons la chance de travailler avec des administrateurs bénévoles. C'est une manière très concrète d'impliquer dans le fonctionnement de nos structures des personnalités qualifiées qui servent la cause du développement culturel d'un territoire.

- Une plus grande réactivité liée à nos statuts. Notre capacité de décision peut aller beaucoup plus vite. Elle est plus immédiate, moins encombrée de procédures administratives, que je ne dénonce pas, mais qui sont la réalité de nos collègues travaillant dans les services culturels.

- Nous sommes pour la plupart installés dans des locaux qui ne sont pas des locaux administratifs et qui induisent de ce fait une autre relation à la communauté artistique et culturelle. On vient nous voir autrement que pour prendre simplement des subventions. On vient dans une logique de coopération.

- Nous pouvons apporter la preuve économique que chaque euro placé sur un projet peut en générer d'autres alors que justement la logique des subventions strictes ne génère rien d'autre qu'abonder un fond de fonctionnement. »

Joël Brouch

Coopération interrégionale

Au cours de l'année 2008, nous avons contribué à des réflexions et des actions construites avec d'autres « agences ou organismes régionaux » :

- Avec la NACRe (Nouvelle agence culturelle régionale en Rhône-Alpes) : travail de mise en cohérence des données de la diffusion danse entre le territoire rhônalpin et francilien afin de présenter des résultats comparables (cf. paragraphe B, point 2).

- Avec l'Onda, Oara, Odi Normandie et Réseau en scène Arcadi a participé à l'élaboration de la Charte Onda et Organismes régionaux. Au travers de cette charte – qui se traduira dans les faits dès la rentrée de la saison 2009-2010 – sont associées les capacités d'expertise, de soutien à la diffusion, d'animation des réseaux professionnels de l'Onda et des organismes régionaux signataires (Oara Aquitaine, Odi Normandie et Réseau en scène Languedoc-Roussillon) afin de mettre en œuvre l'animation des réseaux, le repérage des équipes et les dispositifs d'accompagnement.

L'Onda, par l'organisation des RIDA (Rencontre Interrégionale de diffusion artistique), maintient une relation forte, régulière, avec l'ensemble des partenaires sur le partage et la connaissance des artistes programmés et/ou accompagnés par ces lieux. La présence des Organismes Régionaux à ces rencontres est indispensable. Il appartiendra à ces derniers d'y convier certains lieux repérés qui n'y participent pas encore, et d'encourager la participation des professionnels aux RIDA organisées dans d'autres régions que celle de leur implantation.

Les Organismes Régionaux ont une capacité d'expertise partagée avec les opérateurs culturels de leur région permettant d'opérer des choix, de hiérarchiser les aides apportées aux compagnies installées sur leurs territoires. L'Onda a les mêmes compétences sur l'ensemble du réseau national.

Afin d'anticiper l'accompagnement et le soutien des équipes repérées, il est prévu une réunion à minima deux fois par saison. Ces réunions auront pour but de choisir collectivement les compagnies pour qui il sera opportun, à ce moment précis de leur développement artistique, de circuler largement hors de leur région d'origine.

Les Organismes Régionaux s'engagent à favoriser un ou plusieurs visionnages pour les équipes artistiques de leur région. Dans la mesure où il aura été décidé collectivement de leur pertinence artistique, les signataires de la charte s'engagent à mobiliser les professionnels des différents réseaux afin qu'ils participent à ces visionnages.

Les signataires s'engagent à faire connaître et à valoriser la programmation des compagnies qui ne sont pas issues de leur région dans les lieux de diffusion de leur territoire, et avec l'appui de l'Onda, à privilégier la diffusion de plusieurs représentations sur un même lieu et/ou des lieux différents. Il s'agira d'être force de proposition auprès des lieux afin de les inciter à programmer les compagnies choisies par le collectif. Des conventions multipartites seront signées dans ces cas précis de diffusion accompagnée. Ces conventions fixeront notamment la participation financière de chacun des signataires de cette charte.

Seuls trois organismes régionaux (cf. ci-dessus) ont signé la charte en décembre dernier. Arcadi devrait les rejoindre dans l'année 2009.

- Avec la Plate-forme interrégionale

En 2008, Arcadi a participé aux réflexions et a suivi les travaux de la Plate-forme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel.

Cette association régie par la loi de 1901 créée en mai 2003 a pour objet de faciliter le travail en réseau et la conduite de chantiers interrégionaux utiles à ses membres, dans les domaines de la musique, de la danse,

du théâtre et de tout autre forme des arts du spectacle vivant.

Elle regroupe des structures régionales (Agences-Associations Régionales, Établissements publics et Missions Voix) auxquelles l'État et/ou une Région, ont confié des missions transversales ou sectorielles de développement culturel (coordination, concertation, médiation, information, formation).

La Plate-forme interrégionale a pour vocation principale de faciliter le partage des méthodologies, des réflexions, de la documentation, des expériences et des travaux sur l'action culturelle, l'aménagement du territoire, l'éducation artistique, de faciliter les connexions entre les réseaux et de mutualiser un certain nombre d'outils, de services et de projets. Ses actions se traduisent notamment au travers de temps de rencontres et d'échanges, de séminaires, de formations, et par la mise au point de démarches et d'outils d'études, d'évaluations et d'actions. En 2009, Arcadi devrait rejoindre officiellement ce réseau et proposer son adhésion à l'association.

L'OBSERVATION CULTURELLE DU TERRITOIRE FRANCILIEN : UNE ÉTUDE SUR LES « THÉÂTRES DE VILLE »

Après avoir réalisé deux études sur les équipes de création présentes sur le territoire francilien, nous engageons aujourd'hui une étude sur leurs principaux partenaires, les lieux.

L'étude portera spécifiquement sur les établissements culturels pluridisciplinaires financés majoritairement par les collectivités territoriales (villes, communautés d'agglomérations...). Ce réseau bien que particulièrement dense et actif en Ile-de-France, est mal connu.

D'ores et déjà, le SNSP (syndicat national des scènes publiques) a marqué son intérêt et proposé sa collaboration entière pour la réalisation de cette étude. La mise en place d'un comité de pilotage permettra d'assurer une réflexion continue avec le prestataire retenu dans le déroulement de l'étude (validation du questionnaire, liste de personnes ressources, regroupement d'informations jusqu'ici dispersées, etc.).

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ET DES ÉQUIPES

RAPPEL

Au vue des mutations en cours, l'organisation du secteur n'est peut-être plus en phase avec la réalité des défis qui se présentent. Un accompagnement aux changements peut s'avérer utile au regard des besoins des équipes les plus fragiles ou isolées, en termes de méthode et de logique de développement.

Le Relais a été créé pour prendre en charge une des activités complémentaires au financement d'une œuvre, c'est-à-dire permettre aux porteurs de projets qui ne comprennent pas, ou plus, les modes de faire d'avancer en connaissance de cause dans le méandre, d'appréhender les logiques de territoires, de faire exister leur projet en cohérence avec le réel. Accompagner consistera ainsi à faire émerger les solutions adaptées à chaque projet, sans recours au calque, à partir de questionnements, de bases documentaires et d'outils de référence.

Expérimentations et expériences sont nécessaires aujourd'hui pour ne pas modéliser avant d'avoir compris les enjeux. 2008 a été une année de soutien à des initiatives que le caractère nouveau et pertinent place au bon endroit de l'accompagnement, ou du moins à l'endroit qui semble le plus juste parce que porteur d'autonomie et d'indépendance, et donc à terme de maturité plus grande pour l'ensemble des acteurs concernés.

Être à l'écoute des initiatives, développer sans modéliser

– Approche structure : un dispositif original de soutien aux jeunes artistes à Vanves

Le Théâtre de Vanves et le Bureau Cassiopée (structure de production et d'administration de compagnies, codirigée par Anne-Cécile Sibué et Léonor Baudouin) ont souhaité s'associer pour mettre en place une démarche innovante d'accompagnement des artistes. Être au plus près des compagnies, leur apporter soutien et conseils individualisés. L'objectif est d'ouvrir un espace dynamique de dialogue, d'échange et de réflexion : État des lieux et analyse des besoins, aide à la formulation du projet de compagnie, de sa stratégie et de son inscription dans le territoire, etc.

La première saison de ce programme a confirmé l'intérêt pressenti et Arcadi renouvelle son soutien à Vanves pour la saison 2008-2009. Outre un soutien financier, nous suivons le processus via des échanges réguliers avec Cassiopée et la participation à la session collective. Chaque temps de travail entre le bureau Cassiopée et les compagnies comporte une alternance entre des éléments théoriques ou méthodologiques et une partie travaux pratiques.

Un premier temps état des lieux des situations, sur la base d'un questionnaire. On constate ici une grande difficulté à formuler, nommer, expliquer son projet artistique. Puis trois séances de travail portent sur l'élaboration de dossier : Le fond et la façon de présenter son projet artistique. Ensuite la diffusion. Mise en place d'outils de base : rétro planning, fichier, mailing et relance et un travail de simulation de rendez-vous. Une séance est réservée au budget. Élaboration du coût plateau, du prix de vente. Modèle de devis. Budgets annuels de la compagnie. Les relations entre les lieux et les compagnies, question centrale, fait l'objet d'une session collective avec un directeur de théâtre pouvant répondre à toutes les interrogations des compagnies.

Cette expérience montre qu'il est envisageable voire bénéfique de mettre autour d'une même table lieu, compagnie, institution, autour d'un programme de travail précis et dont les objectifs sont partagés au départ : mettre en commun ses forces, doutes et compétences.

Le Collectif 12 : accompagnement au développement des compagnies associées

Un lieu alternatif codirigé par un collectif d'artistes, des compagnies expérimentées, structurées mais cherchant à passer un cap dans leur développement : la problématique, la démarche et la relation lieu/compagnies sont à un autre endroit. Le cas porté ici à notre connaissance touche un autre nœud essentiel, celui des stratégies de développement, des réseaux de diffusion, d'emploi. Dans le souci de ne pas calquer des modèles sur des situations différentes, il s'agit d'une expérimentation nouvelle, dans la suite logique de l'expérience de Vanves, dont les contours seront nécessairement adaptés à la présente configuration.

Dans un premier temps, l'on procédera à un état des lieux des situations de chaque compagnie. Celui-ci sera à la fois un outil d'aide à la décision quant à la méthode la mieux adaptée et les contenus prioritaires à apporter à ces équipes. L'ambition à ce jour est encore modeste mais réelle.

– Approche métier

L'expérience ouverte par le Théâtre de Vanves et les nombreuses demandes de conseil de jeunes administrateurs nous a amené à bâtir une proposition d'accompagnement qui privilégie l'entrée « métier ». En effet, à partir des éléments de contexte et les constats que l'on décrit ci-dessous, le bureau Cassiopée a construit une proposition de tutorat à destination de jeunes administrateurs de compagnies chorégraphiques, qui débutera au printemps 2009.

Contexte économique difficile et secteur en pleine mutation fragilisent l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes administrateurs : difficulté de positionnement face aux artistes/institutions/programmateurs, isolement car peu de moyens. Les compagnies « investissent » dans un administrateur avec une demande de rentabilité immédiate et un champ de compétences très large. Par faute de moyens, les compagnies bénéficient d'un dispositif d'aide à l'emploi qui ne permet pas d'embaucher une personne ayant suffisamment d'expérience et de compétences pour le poste d'administrateur. La méconnaissance des métiers et un certain fantasme autour de la production ajoute à la confusion. On constate par ailleurs une inadéquation des formations à l'administration avec les réalités du terrain.

DISPOSITIF : JOUER COLLECTIF

Retour d'expérience

La formule a débuté en novembre 2007 et l'année 2008 a permis de l'éprouver, d'en confirmer l'intérêt au long cours et d'envisager des développements. Nous avons proposé 8 sessions lors de cette première « saison », 44 équipes ont participé et l'année s'est conclue en décembre 2008 par une conférence de Philippe Henry : « Spécificité socio-économique du spectacle vivant en France et nouvelles reconfigurations à venir ».

Des sessions d'information collective pensées comme alternative aux rendez-vous individuels, sans exclusive cependant ; C'est aussi par là que peut passer la notion de mutualisation des savoirs. Il s'agit de réunir des porteurs de projets, en petits groupes de travail, afin de garder une qualité d'échange et donner un temps de parole long aux participants. Tout porteur de projet intéressé par ce type de démarche peut participer. Comme règle du jeu, il est systématiquement demandé aux participants de préparer en amont leurs questions, interrogations, et d'envoyer par mail toutes les informations les concernant afin de nous aider à appréhender correctement leurs problématiques.

Au socle commun de problématiques récurrentes autour du montage de production et de la diffusion des œuvres, s'ajoute souvent une discussion particulière autour de chaque projet. Un index documentaire en ligne est mis à disposition des participants.

Enseignements

L'indice de satisfaction est bon. Le rythme des réunions devient mensuel en 2009. Si l'intérêt de la mise en débat des questionnements de chacun n'est plus à démontrer, elle reste une condition nécessaire mais pas suffisante. Le travail mené à Vanves par le bureau Cassiopée et le projet de tutorat en cours de montage pour les administrateurs de compagnie de danse, nous



montrent aujourd'hui la pertinence d'un aller-retour entre le collectif et l'individuel. Aussi, nous assurons un suivi plus individualisé par mail et téléphone. Pour rappel, trois grands axes thématiques des besoins en accompagnement se dégagent :

- Recherche des financements, stratégies partenariales et faisabilité économique des projets
- Clarification du projet et appui à la structuration interne
- Information juridique et administrative

Si les réunions sont à ce jour généralistes, nous envisageons de monter des moments thématiques avec des groupes homogènes.

VERS UNE ORGANISATION COLLECTIVE ET SOLIDAIRE DU SECTEUR : LA QUESTION DE LA MUTUALISATION

LES SUITES D'UNE RÉFLEXION SUR L'EMPLOI PARTAGÉ

En 2007, Arcadi a décidé de faire appel aux compétences de consultants spécialisés pour, d'une part, réaliser un premier accompagnement de projets de mutualisation d'emplois existants, et, d'autre part, mener une étude d'opportunité pour la réalisation d'un outil régional de type groupement d'employeur.

Le premier volet de la mission effectuée par l'association Prémises a permis de faire un diagnostic précis sur la situation des compagnies et de mesurer l'écart existant entre le souhait de partager de l'emploi et le niveau de développement des compagnies ne permettant pas l'embauche même d'un temps partiel.

Le deuxième volet, réalisé par Multicité, n'a pas permis de poser les bases d'un/des outils communs régionaux. Il est vrai que le faible niveau d'information sur les questions de mutualisation de la plupart des responsables institutionnels rencontrés n'a pas favorisé la réflexion sur des propositions concrètes d'actions.

Néanmoins cette mission a permis :

- pour chacune des compagnies engagées dans le processus de réflexion de prendre le temps de dresser un état des lieux et de faire émerger pour certaines d'entre-elles les points de divergence et les écarts entre les besoins exprimés et les stratégies mises en place pour parvenir à un plan d'actions et de développement
- d'accompagner la réflexion et la mise en place d'un outil commun pour les compagnies Les Omérans et l'Ange Carasuelo.

Ce projet a fait l'objet d'un accompagnement DLA (Prismes 95) : un premier qui a établi un diagnostic et vérifié la capacité des deux compagnies à se fédérer autour d'un projet commun. Un deuxième cofinancé par Arcadi qui a permis de choisir l'outil le plus approprié pour organiser la

mutualisation. Le choix s'est porté sur un GIE (groupement d'intérêt économique) et il a été fait appel à un juriste spécialisé pour la rédaction des statuts.

Une session d'information à destination des compagnies intéressées par les questions de mutualisation sera organisée afin de rendre compte de la démarche engagée par ces deux compagnies.

- le suivi de l'implantation de la compagnie Pièces Montées du collectif « Femmes de plumes ». Très engagée dans le collectif, la compagnie a cherché un lieu d'implantation ainsi qu'un local administratif. Récemment, une convention avec la Ville de Paris a permis une arrivée dans le quartier Python Duvernois, du vingtième arrondissement.

- la mise en place d'un comité de réflexion permanent qui aura pour mission, entre autres, de poursuivre la diffusion de l'information. Les différentes problématiques abordées au cours de la mission, tant dans les différents moments de restitution aux acteurs (septembre 2007 et mars 2008) que pendant les comités de pilotages (mai et décembre 2007) conduisent à envisager la constitution d'un comité de réflexion. Il s'agirait de réunir un groupe de personnes à la fois ressources et acteurs du mouvement pour faire avancer la réflexion, organiser des sessions d'informations, poursuivre le dialogue avec les collectivités locales et territoriales etc.

INFORMATION ET ÉCHANGE

Arcadi, l'Ufisc (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) et l'Atelier (centre de ressources de l'économie sociale et solidaire en Ile-de-France) ont proposé, en partenariat avec le Cnam, une journée d'information et d'échange autour de l'économie du Spectacle Vivant, une économie plurielle proche des problématiques de l'économie sociale et solidaire. Le 12 novembre 2008 : « Les valeurs solidaires en pratiques ou comment les coopérations renforcent l'entreprise culturelle » 120 personnes ont participé.

Autour de la table : Fazette Bordage, Colin Lemaître, François Colombo, Arthur Gautier, Gêrôme Guibert, Shirley Harvey, Grêgory Jurado, Jean-Louis Laville, Luc de Larminat, Philippe Niorthe, Céline Whitaker.

Cette journée comme réponse à un triple objectif :

- Consolider le partenariat Arcadi, Ufisc, Atelier, Cnam autour de contenus et de réflexions certes communs mais pensés sous des angles et des points de vue différents, donc complémentaires.
- Sensibiliser et informer les acteurs de notre champ professionnel aux questions d'économie parfois tabou parce que porteur d'un vocabulaire emparé par le secteur marchand capitaliste.
- Proposer une réflexion de filières autour des formes possibles d'organisations collectives.

Nous avons remis à chaque participant un exemplaire de l'ouvrage publié en novembre 2008 aux éditions Érès : Pour une autre économie de l'art et de la culture, sous la direction de Bruno Colin et Arthur Gautier. Coauteurs : Philippe Berthelot, Gêrôme Guibert, Shirley Harvey, Philippe Henry, Madeleine Hersent, Jean-Louis Laville, Jean-Michel Lucas, Patrick Viveret.

Trois tables rondes étaient proposées : Pour une autre économie de l'art et de la culture : valeurs, pratiques et construction collective ; La coopération dans les structures artistiques et culturelles : des pratiques pour entreprendre autrement ; Les plus values des valeurs : les richesses créées

De nombreuses structures artistiques et culturelles exercent leur activité selon des modes de fonctionnement et des valeurs qui relèvent du champ de l'économie solidaire. Ces entreprises participent au développement et à la diversification du secteur du spectacle vivant, en expérimentant une autre manière d'entreprendre l'art et la culture.

Le Spectacle vivant, en tant que secteur d'activité, rassemble des disciplines traversées par des singularités de formes, des particularités de modes de diffusion ou encore des spécificités héritées de l'histoire. Néanmoins, l'ensemble est cohérent et doit faire face à des problématiques communes de fonctionnement, d'organisation du travail, un ensemble de composantes rassemblées sous le vocable d'Economie. La période est à la crise, au sens où les modèles de production, de diffusion, d'organisation du travail, de financement et de valorisation mis en place ne semblent plus aujourd'hui emporter une adhésion suffisante.

Cette journée a permis de poursuivre ce travail de (re)connaissance et de réflexion commune, entre autres, débuté par le Manifeste de l'Ufisc pour une autre économie de l'art et de la culture. Les interventions ont rassemblé les témoignages de professionnels, habitants, chercheurs, publics, institutionnel.

DES LIEUX MIS À DISPOSITION À DES COMPAGNIES FRANCILIENNES POUR DES TEMPS DE TRAVAIL SUR UN PLATEAU

Arcadi, ayant pour mission de mieux répondre aux besoins des compagnies de spectacle vivant et ayant identifié que le premier d'entre eux concerne les besoins en lieux de travail, de répétition et de fabrique, cherche à mettre en place une proposition/un dispositif à destination des compagnies. Sur la base d'une charte de bonne pratique, Arcadi pourrait mettre en place des conventions tripartites (lieu, compagnie et Arcadi) et apporter une aide financière aux lieux permettant à ceux-ci de couvrir toute ou partie du lieu en ordre de marche mis à disposition.

Un inventaire des lieux susceptibles de rentrer dans ce dispositif est en cours.

Une discussion s'est aussi engagée avec l'association Réseau des Arts Vivants en Ile-de-France (RAVIV) qui porte une proposition « pour la mutualisation d'espaces de répétitions.

Un éventuel partenariat entre Arcadi et RAVIV pourra faciliter la mise en place de certains projets et en particulier les projets collectifs.

VEILLE ET PARTENARIAT

ÉCOUTER

Les Bis 2008

Biennale internationale du spectacle, Nantes, 16 et 17 janvier 2008

Démocratisation culturelle, enjeux de la diffusion artistique, évolutions et modèles de politiques culturelles, éducation artistique, constituaient les thèmes des grands débats. Un grand nombre de professionnels se retrouvent également autour d'atelier thématique. Arcadi envisage de participer à l'édition 2010.

Séminaire national des coopératives d'activité et d'emploi (CAE), Paris, 25 février 2008

Organisé par le réseau Coopérer pour entreprendre, sur le thème « Les Coopératives d'Activités et d'Emploi : initiatives entrepreneuriales et territoriales », ce séminaire fait suite à celui du Parlement de Bruxelles de décembre 2006 sur le thème « Coopérer et entreprendre, des alternatives pour l'emploi en Europe ». Créées en 1995, les CAE interviennent dans le champ de la création d'activités, d'emplois et d'entreprises et répondent à de véritables besoins économiques et sociaux sur les territoires : elles se développent rapidement en proposant une nouvelle forme d'entrepreneuriat et d'entreprise autour de l'entrepreneur-salarié. Elles se situent dans la démarche de l'auto emploi qui se développe de manière importante au niveau national et européen, et concilie l'autonomie de l'entrepreneur et la sécurisation de son parcours à travers une démarche collective.

L'offre d'accompagnement de projets d'économie sociale et solidaire en Ile-de-France : Journée de restitution d'étude

L'Atelier, centre de ressources pour l'économie sociale et solidaire en Ile-de-France, a mené un travail de recensement et d'analyse. De nombreux dispositifs d'accompagnement existent. Le travail de recensement, mené avec la coopérative Oxalis, a permis leur nécessaire identification et une meilleure lisibilité de leur offre. Plus de 400 structures d'accompagnement ont ainsi été recensées et intégrées à un annuaire.

www.atelier-idf.org/annuaire/

Journée de rencontre autour de la question artistique dans les centres info ressources. Printemps de Bourges, 18 avril 2008, organisé par le Réseau Ressource

«Créé en 2005, le Réseau Ressource est une association de professionnels de l'information et de la ressource au service du secteur des musiques actuelles en France. Composé d'une vingtaine de structures ou de réseaux adhérents, le réseau agit aujourd'hui pour la connaissance et la reconnaissance de la fonction ressource en France, ainsi que de son organisation particulière sur les territoires, au travers de nombreuses actions: organisation de formations professionnelles, rédaction d'un ouvrage de référence, séminaires thématiques...»

Lors de cette journée, il s'est agi d'aborder la question artistique dans le travail quotidien des chargés d'info ressource :

- Analyse des demandes artistiques, compétences en jeu dans les réponses à apporter,
- Évaluation d'un projet artistique: quelles limites entre l'aide au projet et la direction artistique, La question artistique au sein de la structure, une question personnelle ou collective
- Quelle(s) position(s) adopter

PARTICIPER

«C'est meilleur à plusieurs» ou des solutions d'administration en partage.

Arcadi a été partenaire de la journée d'étude des filières «Administration du spectacle vivant» (ASV) et «Économie et gestion des projets musicaux» (EGPM) du Centre d'éducation permanente de l'Université Paris X Nanterre (UPX), Théâtre national de l'Odéon, 29 janvier 2008. Le thème de la mutualisation était au cœur de la réflexion à laquelle les enseignants et les étudiants en « Administration du spectacle vivant » et en « Économie et gestion des projets musicaux » nous invitaient à contribuer, en compagnie d'artistes des différentes disciplines, de chargés de production et de diffusion, de responsables d'établissements culturels, de représentants des collectivités territoriales et de l'État.

La politique européenne de la ville, proposition de recherche-action sur les territoires franciliens. Étude réalisée en partenariat avec Relais culture Europe

Au sein de la politique régionale de l'Union européenne (période 2000-2006), l'initiative Urban II visait à soutenir la régénération économique et sociale des quartiers en difficulté dans les grandes agglomérations. Sur la base de critères économiques et sociaux précisés par la Commission européenne, elle se concentre, au niveau communautaire, sur soixante-dix sites. En France, un total de neuf sites est concerné, dont quatre en Ile de France. Il s'agit de: Clichy-Montfermeil, Grigny-Viry / Châtillon, Mantes-la-Jolie / Mantes-la-Ville et Le Val de Seine / Les Mureaux.

Le rapport complet de l'étude qui porte sur le lien Culture, territoires et politique européenne de la ville sera en ligne sur le site d'Arcadi en 2009.

Session d'information sur le programme culture Europe, 17 juillet 2008, Avignon

Le Relais Culture Europe – Point de contact national programme Culture – a organisé cette session sur les prochains appels du Programme Culture (2007-2013) en partenariat avec Arcadi,

RENCONTRER

Tout au long de l'année, nous rencontrons des professionnels du secteur de l'emploi, de la culture, des réseaux, des syndicats, des équipes artistiques, etc. et échangeons régulièrement autour des questions qui animent notre secteur d'activité.



**PRODUCTION
DIFFUSION
ACTIONS ARTISTIQUES**



CHANSON

	Réalisé 2007	Prév. 2008	Réalisé 2008	Différence 2008
Production	150 823	160 517	183 752	23 235
Diffusion	51 833	37 200	24 122	-13 078
Action Artistique	33 903	47 850	37 701	-10 149
Manifestation	11 916	127 841	20 837	-107 004
Total	248 475	373 408	266 412	-106 996 *

* Dont 2093 euros non consommés par le service et 59 000 euros pour captations Hors Pistes prévues en 2009 et 45 000 euros pour financer l'investissement du site horspistes.net.

SOUTIEN À LA PRODUCTION

NOMBRE D'ŒUVRES AIDÉES

29 projets en tout ont fait l'objet d'au moins un versement en 2008, dont :

- 9 projets entamés en 2007 ;
- 15 entièrement réalisés en 2008 ;
- 5 qui s'achèveront en 2009.

Le nombre de demandes est stable (48 en 2008, chiffres proches depuis 2005), le nombre de projets retenus augmente légèrement (16 en 2007, 20 en 2008). Les montants demandés augmentent : même constat qu'en 2007, avec une difficulté croissante à soutenir pleinement les projets retenus - jusqu'à l'impossibilité totale (faute de budget), pour trois projets retenus au dernier trimestre.

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS

86 en tout, dont :

34 liées aux 9 coproductions entamées en 2007 ;
52 liées aux 15 coproductions entièrement réalisées en 2008.

Parmi les 29 projets de 2008, un seul fait l'objet d'une longue série de représentations dans le lieu de création (Haurogné à Ivry-sur-Seine, 24 dates), les autres se réduisent généralement à une date par lieu de création.

NOMBRE DE LIEUX CONCERNÉS

26 lieux. Les lieux organisateurs continuent d'être, pour environ 50 %, des lieux spécialisés (musiques actuelles). Un seul lieu parisien (Le Zèbre de Belleville), un seul lieu de travail alternatif (Anis Gras).

SOUTIEN À LA DIFFUSION

NOMBRE DE PROJETS AIDÉS

26 en simple diffusion, soit 28 dates

Plus les 86 dates liées aux coproductions et 7 dates liées aux actions artistiques :

121 dates soutenues

Découlant d'une demande décroissante, le nombre de dates soutenues continue à diminuer, de façon très sensible cette année : 73 en 2006, 65 en 2007, 28 en 2008. Les lieux sont plus frileux, confrontés à l'augmentation du prix des spectacles, parallèlement aux restrictions budgétaires. Plusieurs lieux (musiques actuelles) ayant obtenu la Permanence artistique et culturelle (PAC) sont peut-être moins enclins à solliciter Arcadi pour des apports modestes.

ACTIONS ARTISTIQUES

NOMBRE D'ACTIONS

17 projets ont donné lieu à des actions artistiques, sur 13 sites.

Publics touchés : les chiffres, obtenus pour 11 de ces projets, sont difficiles à utiliser : 856 personnes ayant participé aux actions ou assisté aux représentations liées aux actions.

Stabilité du nombre de demandes, augmentation des montants demandés et attribués, 17 projets soutenus en 2008.

HORS PISTES

La soirée de captation réalisée le 9 décembre à l'Européen, avec le Maxi Monster Music Show et Mariscal, puise dans les 40 741 euros dédiés au projet en 2007, pour la soirée ainsi que pour le site, ce qui laisse 12 011,92 euros non utilisés en 2008.

Même succès que pour la soirée organisée en 2007 autour de David Lafore: les 350 places de la salle sont remplies, tant par le public que par les professionnels (165 présents, représentant 130 structures); plusieurs dates vendues le soir même. L'initiative provoque la programmation d'une série de dix dates à l'Européen (18 au 28 février 2009).

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Soutiens financiers: le réalisé de 2008 (266 412 euros) est proche de celui de 2007 (248 475 euros). Mais la somme auparavant affectée au Rendez-vous chanson (dernière édition en 2007) a été transférée sur les coproductions, sans être pour autant suffisante: la tenue de quatre comités artistiques sur l'année, mise en place en 2005, devient en 2008 une ambition démesurée. Par ailleurs, la forte diminution de la demande en diffusion pose question.

Concernant Hors Pistes (site et soirées de captation), le caractère tardif de sa mise en œuvre s'explique par plusieurs facteurs: concertation tardive entre Arcadi et la Région; nomination différée du nouveau directeur; budget 2008 inexistant, nécessité de garder une marge pour l'exercice suivant.

Il convient de rappeler qu'à ces activités visibles s'ajoutent bon nombre de rendez-vous de conseil individualisé, essentiellement avec des artistes isolés.

DANSE

	Réalisé 2007	Prév. 2008	Réalisé 2008	Différence 2008
Production	225 517	198 365	201 325	2 960
Diffusion	244 281	284 900	245 251	-39 649
Action Artistique	62 063	79 800	72 936	-6 864
Manifestation	167 638	131 000	162 647	31 647
Total	699 499	694 065	682 159	-11 906

SOUTIEN À LA PRODUCTION

14 spectacles créés en 2008 ont été coproduits par Arcadi sur l'année 2008.

8 spectacles créés en 2009 ont reçu une part de coproduction en 2008.

Le nombre de projets soutenus est stable, 22 projets soutenus cette année contre 21 en 2007.

SOUTIEN À LA DIFFUSION

Sur la saison

35 compagnies ont reçu un soutien en diffusion sur 2008, pour 120 représentations dans 42 lieux différents en Ile-de-France (cf. liste annexe).

Le soutien à la diffusion est également stable, en 2007 32 compagnies pour 121 représentations dans 40 lieux différents en Ile-de-France

Concernant le soutien à la diffusion sur la saison, après une augmentation significative entre 2006 et 2007 (nous sommes passés de 99 représentations à 120), nous remarquons cette année 2008 une configuration identique à l'année 2007 tant au niveau du nombre de demandes, de soutiens, de lieux concernés.

Les spectacles sont par ailleurs bien répartis sur le territoire régional :

- 10 lieux dans le 91 (7 en 2007),
- 11 dans le 75 (7 en 2007),
- 6 dans le 93 (7 en 2007),
- 4 dans le 92 (4 en 2007),
- 3 dans le 94 (5 en 2007),
- 3 dans le 78 (5 en 2007),
- 4 dans le 95 (idem 2007),
- 2 dans le 77 (1 en 2007).

Manifestation Hors saison

Du 15 au 21 février 2008, Hors Saison a permis de présenter aux programmeurs d'Ile-de-France et d'ailleurs, la majeure partie des compagnies soutenues en diffusion en Ile-de-France sur la saison 2008-2009.

Nombre d'œuvres présentées : 19 spectacles (18 compagnies), 29 représentations sur 7 jours au Théâtre de la Cité internationale à Paris, à La Ferme du Buisson, Scène nationale de Marne-la-Vallée, au Théâtre Brétigny, scène conventionnée du Val d'Orge et au Théâtre de Vanves.

En 2007, il y avait eu 15 spectacles présentés (de 14 compagnies), 22 représentations sur 6 jours. Il y a donc eu 4 compagnies de plus en 2008, cette manifestation rassemblant un tel nombre de professionnels qu'il nous paraît important de pouvoir faire bénéficier de cette visibilité le maximum des compagnies soutenues par Arcadi.

L'Onda a profité de cet événement pour organiser sa rencontre nationale danse (119 programmeurs de toute la France)

Public : 4 723 spectateurs, taux de remplissage : 81,7 %
Fréquentation professionnelle :

255 professionnels dont 86 représentants de structures d'Ile-de-France (84 structures représentées), 100 représentants de structures nationales (83 structures représentées), 22 représentants de structures internationales, 36 institutionnels, 11 journalistes. Il y a eu un peu moins de professionnels qu'en 2007 en nombre mais autant de structures représentées.

Cette manifestation est désormais devenue une plateforme incontournable pour les diffuseurs d'Ile-de-France et d'ailleurs.

ACTIONS ARTISTIQUES

Rappel des types d'actions soutenues et/ou initiées :

- Actions Artistiques liées aux spectacles soutenus en diffusion
- Actions Artistiques hors diffusion (projets innovants et de territoires émanant d'un chorégraphe ou d'un lieu)
- Partenariat avec les rectorats (académies de Versailles et Créteil): stages Plan Académique de Formation et Danse au lycée.
- Autres projets, initiatives service danse: « rencontres Relations Publiques lieux Ile-de-France » et stage chorégraphique à l'attention des personnels des théâtres d'Ile-de-France.

Concernant l'action artistique, Les nouvelles orientations du service afin de privilégier le soutien d'Arcadi sur des actions pérennes dans le temps plutôt que de multiplier les actions courtes font qu'il y avait un peu moins de groupes touchés en 2007, temps de la mise en place. En 2008 le nombre d'actions hors diffusion est restée quasi identique, tout en augmentant le nombre d'actions des compagnies soutenues en diffusion.

(cf. Tableaux détail des actions en liste annexe)

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

On peut voir quelques différences de répartition entre le prévisionnel et le réalisé, mais le réalisé 2008 est assez proche du réalisé 2007, ce qui tend à montrer que le service danse a trouvé son « rythme de croisière » par rapport aux nouveaux dispositifs.

Concernant le nombre de dépôts de dossiers, en 2008, 97 compagnies ont formulé une demande pour 126 projets. En 2007, 107 compagnies avaient déposé une demande pour 135 projets. On remarque donc une légère baisse mais assez marginale.

MULTIMÉDIA

	Réalisé 2007	Prév. 2008	Réalisé 2008	Différence 2008
Production	181 724	109 500	116 700	7 200
Diffusion	46 478	42 000	28 939	-13 061
Action Artistique	10 970	12 000	6 000	-6 000
Manifestation	67 178	98 915	93 261	-5 654
Total	306 350	262 415	244 900	-17 515

SOUTIEN À LA PRODUCTION

8 projets ont été soutenus en production grâce à l'Aide à la création multimédia expérimentale (Acme) en 2008 : CHASE réalisé par Adriaan Lokman produit par Autour de Minuit, court métrage d'animation/jeu vidéo/multisupport - *Un projet important* réalisé et produit par le collectif IIII, moyen-métrage accompagné d'une performance - *Under Gravity* (Titre Provisoire) réalisé par Kolgen produit par Skoltz_Kolgen, performance audiovisuelle, *Qualia* réalisé par Vincent Ciciliato produit par le Citu, installation vidéo interactive, *Tempo* réalisé par Luiza Jacobsen et Marie-Julie Bourgeois produit par Birreel, installation vidéo, *Le Grand Collider* réalisé par Benoît Bourreau produit par Les Films de l'Étranger, court métrage expérimental, *Strata#2* réalisé et produit par Quayola, court métrage d'animation, *Mémo* réalisé et produit par Misha Margolis
Installation vidéo interactive.

2 projets ont été produits et diffusés en 2008 :

Qualia diffusé dans le cadre du Festival In/Out (Espace public de création connective) à la Bellevilloise (Paris 20) du 1^{er} au 10 décembre 2008 <http://in-out.citu.fr/> et *Tempo* diffusé dans le cadre de la Nuit Blanche, du 4 au 5 octobre 2008, Piscine Armand Massard, (75015 Paris) <http://tempo-project.blogspot.com/>

Le désengagement de la Drac sur le fonds Acme, annoncé début 2008, et un fort engagement financier 2008 (N+1) sur des projets actés en 2007 (47 200 euros sur 2008) sont les deux facteurs conjoints qui expliquent (cf. tableaux annexes) que seulement 69 500 euros apparaissent en soutien en production 2008 (dépense totale réalisée 116 700 euros). Il faut considérer la part 2008 des projets 2007 et 40 000 euros en moins de la Drac pour avoir une vision complète de notre activité de production 2008.

SOUTIEN À LA DIFFUSION

9 projets ont été soutenus à la diffusion en 2008.

L'installation interactive *Still moving* de Maurice Benayoun a été ainsi présentée durant un mois au Générateur de Gentilly du 20 novembre au 20 décembre 2008 et de manière plus événementielle au Grand Palais du 16 au 18 novembre 2008 dans le cadre de la manifestation Ville Européenne de la Science.

L'installation *Out of the light* a été présentée dans le cadre d'une exposition rétrospective de Semiconductor en collaboration avec le Cube, à Issy-les-Moulineaux (septembre 2008/janvier 2009).

L'exposition collective *Insomnies* à la Fondation pour les arts plastiques de Nogent-sur-Marne a repris, sous la forme d'une installation audiovisuelle *Silent Room* de Skoltz_Kolgen, présentée précédemment sous la forme d'une projection, d'une performance et d'une édition dvd. L'installation interactive *Moving by numbers* de Wolf Ka a été présentée durant le Cube Festival à Issy-les-Moulineaux en juin 2008, faisant suite à un soutien initial à la production.

Le portage en anglais de la partie audio - textes de l'installation interactive *Sho(ut)* de Vincent Elka a permis sa large diffusion : Festival Art Rock de Saint Briec, Festival du film de Rotterdam, Festival Elektra de Montréal (Cinémathèque Québécoise, avril et mai 2008). La capsule *Optofonica* de TeZ et Janis Ponisch ayant bénéficiée d'un soutien à la production d'un objet de diffusion en 2007 a été présentée successivement au Cube (Issy-les-Moulineaux), lors du festival Elektra (Usine C, Montréal, Canada, mai 2008) puis à la Maison des Métallos en septembre 2008.

Présentation publique de la première œuvre d'un début d'action de restauration de pièces multimédia « historiques » : l'installation interactive *Worldskin* de Maurice Benayoun et Jean-Baptiste Barrière, accompagnée d'une conférence sur la restauration et la conservation des médias variables (Bellevilloise, Nêmo, avril 2008).

En l'attente de crédits consacrés plus spécifiquement à cette activité de restauration des médias variables, cet exemple demeure unique à ce jour.

ACTION ARTISTIQUES

4 actions artistiques principales ont été menées par Arcadi en 2008.

FESTIVAL ÉCONOMIE 0, ORGANISÉ PAR INCIDENT.NET

Ménagerie de Verre (Paris 11) du 15 au 17 février 2008
Économie 0, qui est un hors série des événements Upgrade! Paris a rassemblé 12 œuvres exposées dans 500 m², 40 heures de conférences avec 50 intervenants (artistes, théoriciens, curateurs, acteurs du domaine culturel, de 12 nationalités différentes), 3 ateliers (5 intervenants, 3 artistes et 2 architectes), un Noplacard (24 concerts pendant 24 heures, avec un binôme par heure de musiciens jouant sur place et à distance, via un stream audio) et un espace de documentation.

Upgrade! Paris proposait ici de questionner les relations entre art et économie: la valeur d'une œuvre, l'autonomie des pratiques, des productions et de la diffusion artistiques, les modèles alternatifs émergents, les notions de dépense, de perte, avec une mise à l'épreuve de l'idée de neutralisation de l'économie artistique.

ATELIER ACOUSMATIQUE DANS LE CADRE DU FESTIVAL PATCHWORK (30 ET 31 MAI À TAVERNY BESSANCOURT, VAL D'OISE)

Atelier mené par la compagnie Motus, et mettant en œuvre un dispositif sonore spécifique, l'Acousmonium. L'atelier a permis d'effectuer un travail de sensibilisation et d'approche créative sur la création musicale contemporaine et sa diffusion. 120 personnes ont été concernées par cette pratique.

www.patchwork-festival.com/actions-pedagogiques-pxl-41.html

ATELIER/STAGE DE CRÉATION SONORE ORGANISÉ PAR BATOFAR.ORG À L'AUDITORIUM DE PARIS ATELIERS, AU DÉPARTEMENT AUDIOVISUEL DE LA BNF FRANÇOIS MITTERRAND ET À LA BIBLIOTHÈQUE GLACIÈRE (PARIS 13) DU 27 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE (6 JOURS)

Complémentaire à l'action précédente, ce stage a formé 10 étudiants de 17 à 25 ans à la création sonore artistique et contemporaine. Mené notamment par Vadim Vernay, les étudiants ont reçu une formation technique et artistique sur la composition et la production musicale contemporaine et électronique.

ATELIER IMAGES À LA MAISON POPULAIRE DE MONTREUIL (SEINE SAINT-DENIS) DU 22 FÉVRIER AU 11 MARS

Menés par Jaime Jimenez et Alexandre Berthier, les ateliers de sensibilisation ont initié deux classes de CE1 et CM2 de Montreuil (à raison d'une séance hebdomadaire) au VJing, en l'occurrence la création et l'utilisation en temps réel d'images vidéo non-figuratives. Les classes redemandent la mise en place des ateliers pour 2009.

www.maisonpop.net/spip.php?rubrique8

Le Service Multimédia d'Arcadi a donc mené quatre actions artistiques complémentaires tout au long de l'année 2008, dont notamment le soutien à un événement précurseur basé sur une économie fragile et définie des nouveaux médias: Économie 0. Plus encore qu'un état des lieux interprofessionnel, la manifestation a su attirer des observateurs extérieurs aux nouveaux médias, notamment des représentants d'institutions à différentes échelles (locale, nationale et européenne) ainsi que certains acteurs identifiés des NTIC.

Les trois autres ateliers ont sensibilisé un jeune public (temps scolaire et extrascolaire) sur différents territoires franciliens.

MANIFESTATION

La dixième édition du festival NémO s'est déroulée du 10 au 20 avril 2008 dans trois lieux de la région :

L'Élysées Biarritz (Paris 8)

La Bellevilloise (Paris 20)

Le Cube (Issy-les-Moulineaux)

Cette édition a donné lieu à 27 séances à l'Élysées Biarritz (projections et performances), 14 séances au Cube (projections, performances, workshops et une installation) et à une exposition à la Bellevilloise comportant 5 installations, pour un total d'environ 5 000 spectateurs (en entrée libre).

L'accent a été particulièrement mis sur les performances audiovisuelles avec de nombreux artistes internationaux : Ryoichi Kurokawa (Japon), Apparat + Transforma (Allemagne), Tez (Pays-Bas), Quayola (Royaume-Uni), Otolab (Italie), Mikomikona (Allemagne), Adriaan Lokman (Pays-Bas) et Mylicon (Italie). Le festival a comporté également une exposition très suivie à la Bellevilloise autour de la stéréoscopie, et les catégories classiques du festival (son panorama international des nouvelles images en 120 films, ses focus sur des œuvres, des créateurs ou des sociétés de production, et sa section de films musicaux innovants).

Comme les années précédentes, Arcadi a produit un DVD à l'occasion du festival : *Expériences #4*, une coproduction de notre établissement, d'Autour de Minuit et de Chalet Films, est en effet sorti au moment de l'événement et continue d'être distribué à ce jour.

Les opérations NémO@ nous ont permis d'être présent dans plusieurs manifestations de référence et d'y diffuser certaines œuvres issues de notre fonds de production (parfois avec une aide à la diffusion).

NémO@Elektra : Festival Elektra (Montréal, Canada, mai 2008) : présentations de plusieurs programmes panoramas de NémO 2008 ; l'installation interactive *Sho(u)t* de Vincent Elka.

NémO@Today's Art : Today's Art (La Haye, Pays-Bas, septembre 2008) : présentation de plusieurs programmes panoramas de NémO 2008, séances spécifiques « enfants » Cinémathèque de La Haye et installation *16n* de Lab(au).

NémO@Scopitone : Festival Scopitone (Nantes, septembre 2008) : présentation de plusieurs programmes panoramas de NémO 2008, séances spécifiques « enfants », installations *16n* de Lab(au) et *Moving by numbers* de Wolf Ka.

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Du fait de la baisse budgétaire du service, plusieurs choix essentiels ont dû être actés par le service Multimédia à l'issue du premier semestre 2008 :

- Limiter le nombre de comités artistiques à 2 (au lieu de 3 précédemment)
- Aider en 2008 prioritairement des projets dont l'imputation budgétaire est essentiellement sur N (ou qui s'achèvent en 2008) pour ne pas grever le budget 2009 et retrouver un équilibre en fin d'exercice.
- S'assurer d'une manière générale désormais de la faisabilité des projets dans un délai de 18 mois maximum, consolidation budgétaire à l'appui lors de l'étude, et soutenir des projets à l'économie (industrie et numéraire) maîtrisée.
- Intégrer à l'étude des projets la nécessité accrue d'un suivi de production (mutualisation des savoir-faire; synergie d'un réseau de créateurs/producteurs et diffuseurs constitué depuis 2002) et projeter systématiquement un plan de diffusion spécifique à chaque projet lors des passages en comités.

Quant à NémO, cette édition 2008 nous a donc permis de tester nos capacités à gérer des performances audiovisuelles « lourdes » (multi-écrans, sons spatialisés), avant de retourner en 2009 au Forum des images qui a vu naître le festival, mais également à nous préparer à une édition particulièrement relevée en 2009 avec 4 salles de projections en simultané, des installations et une douzaine de performances de type « spectacle vivant » pour sa seule partie au Forum des images. Sans compter un déploiement plus important sur l'Ile-de-France. Le festival NémO a besoin par nature de se réinventer chaque année pour suivre l'évolution des nouvelles images. Nous pouvons déjà prévoir qu'il se recentrera dans les années à venir sur ses éléments performatifs et interactifs, car nous estimons, qu'au-delà de 2009, la plupart des courts métrages présentés dans notre Panorama international seront accessibles au plus grand nombre sur Internet.

Remarque : Notre tableau en annexe fait apparaître de dépenses de diffusion à hauteur de 16 489 euros. Là encore, il faut ajouter la part 2008 de projets engagés en 2007 (notamment les DVD Nieto et Salier) qui représente 12 450 euros. Les dépenses de diffusion 2008 représentent donc 28 939 euros.

OPÉRA

	Réalisé 2007	Prév. 2008	Réalisé 2008	Différence 2008
Production	210 630	272 970	235 000	-37 970
Diffusion	478 000	414 773	435 822	21 049
Action Artistique	47 850	47 850	31 548	-16 302
Total	736 480	735 593	702 370	-33 223

SOUTIEN À LA PRODUCTION

12 projets soutenus en production.

Ces productions ont été bien accueillies en termes de diffusion et ont donné lieu à de belles séries consacrant différentes formes et différentes esthétiques.

On peut noter que les projets de l'Arcal et de la Péniche Opéra ont été soutenus en coproduction par Arcadi avec Les sacrifiées et La forêt bleue sur cet exercice.

Nombre de représentations, nombre de lieux concernés en Île-de-France :

122 représentations lyriques pour 46 théâtres franciliens, soit un spectacle tous les 3 jours pour un public de 36 435 personnes.

SOUTIEN À LA DIFFUSION

23 projets soutenus en diffusion sur la saison.

Un chiffre qui ne dément pas l'intérêt des programmeurs et du public pour la forme opératique sur le territoire avec des projets qui rassemblent entre 10 et 70 artistes en tournée.

ACTIONS ARTISTIQUES

Nombre d'actions, publics touchés, nombre de sites : 12 spectacles concernés, 26 projets, 56 rencontres pour 56 lieux pour 992 personnes touchées.

Rappel des types d'actions soutenues et/ou initiées :

Actions Artistiques liées aux spectacles soutenus en diffusion

Partenariat avec les rectorats : stages Plan Académique de Formation et Opéra au lycée

Exemple d'action artistique 2008 :

Arcadi et le musée d'Orsay furent partenaires pour onze visites à deux voix à travers quelques unes des œuvres majeures du musée. Une conférencière et le metteur en scène de l'opéra Offenbach on stage ont guidé les visiteurs-spectateurs, des théâtres qui ont accueilli le spectacle. Ces visites se sont déroulées entre fin novembre 2008 et janvier 2009. L'avant-première, à l'attention des chargés de relations publiques des lieux d'accueil et des partenaires pédagogiques concernés, a eu lieu le 13 novembre 2008.

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

C'est un bilan très positif qui doit être retenu pour l'exercice 2008. Les chiffres démontrent une forte vitalité de l'art lyrique en Ile-de-France en terme de production, de diffusion et de développement des actions artistiques.

THÉÂTRE

	Réalisé 2007	Prév. 2008	Réalisé 2008	Différence 2008
Production	626 400	627 864	685 800	57 936
Diffusion	171 000	171 000	126 922	-44 078
Action Artistique	107 700	107 700	88 442	-19 258
Total	905 100	906 564	901 164	-5 400

SOUTIEN À LA PRODUCTION

36 productions pour 762 représentations dans 41 lieux
On peut noter pour cette année une augmentation du nombre de spectacles soutenus en production.

Cela est dû au fait que nous avons soutenu d'avantage de projets Jeune Public, de par la qualité des propositions, et ces projets sont traditionnellement dans des économies moins importantes.

Par ailleurs, pour d'autres projets, les demandes d'apport étaient moins conséquentes.

SOUTIEN À LA DIFFUSION

16 spectacles pour 229 représentations dans 17 lieux
La moyenne d'exploitation est de 14 représentations.

Parmi les spectacles soutenus en diffusion durant l'année 2008, un seul est d'une compagnie non francilienne (il s'agit de la compagnie du Kastor Agile qui est de Rhône-Alpes).

ACTIONS ARTISTIQUES

Nombre d'actions, publics touchés, nombre de sites :
15 actions artistiques ont été et continuent d'être soutenues (certaines prenant fin à l'été 2009).

Ces actions sont menées par des équipes artistiques et visent à sensibiliser un public à l'occasion de la présence de spectacles sur un territoire. Elles sont essentiellement menées sur les départements de la grande couronne (77, 78 et 91) et sensibilisent les publics à l'écriture contemporaine.

Elles touchent une quarantaine de sites (théâtres, lieux associatifs, établissements scolaires, gymnases, hôpitaux, maisons de retraite, cafés...).

NB : les données pour les Actions Artistiques ne sont pas complètes, la plupart d'entre elles se terminant à l'été 2009.

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

On remarque un nombre de représentations plus important pour les spectacles soutenus en production. Cela s'explique par le fait que les exploitations se bâtissent de manière de plus en plus conséquente dès le montage de la production.

Pour ce qui est de l'aide à la diffusion (qui concerne des spectacles créés au moins la saison précédente de la demande), nous observons que, malgré la modification des critères établis, moins restrictifs, le nombre de demandes n'a pas augmenté de manière significative : toujours environ 70 demandes par an. Et le nombre moyen de représentations des reprises a même baissé : on passe de 22 représentations en moyenne pour 2007 à 14 représentations en moyenne pour 2008.

PLURIDISCIPLINAIRE

	Réalisé 2007	Prév. 2008	Réalisé 2008	Différence 2008
Production	70 500	116 226	72 166	-44 060
Diffusion	20 000			
Action Artistique	20 000		34 500	34 500
Total	110 500	116 226	106 666	-9 560

SOUTIEN À LA PRODUCTION

Les projets aidés en 2008 : 7

Nombre d'œuvres aidées en production : 4

Depuis septembre 2005, le parcours d'un projet pluridisciplinaire fait l'objet d'une expérimentation.

Un projet est déposé à Arcadi par un des services artistiques, et c'est en interne que l'équipe se prononce sur le caractère pluridisciplinaire du projet, selon les critères suivants : Réelle hybridation entre deux langages artistiques (exemple : la scène et l'image), double légitimation (services artistiques et assemblée collégiale) sur l'intérêt du point de vue de la création.

Nouvelle approche pour ces projets innovants (et non pas de poser une case administrative de plus).

Cette approche repose sur les notions de laboratoire, de souplesse d'intervention et illustre en partie l'objectif de veille artistique fixé à l'établissement.

Ces projets sont qualifiés de « Pluridisciplinaires » sur le site ainsi que dans nos différents supports, sans pour autant ouvrir une nouvelle entrée aux projets artistiques. Une fois un projet repéré comme pluridisciplinaire par les services concernés, la coordinatrice des services artistiques prépare son passage en comité artistique, composé de tous les directeurs de services.

ACTIONS ARTISTIQUES

Nombre d'actions artistiques soutenues : 3

Arcadi a notamment décidé de soutenir deux initiatives originales, comportant un caractère pluridisciplinaire puisque à la croisée de plusieurs formes artistiques.

Arcadi est partenaire d'une opération coordonnée par le Spip 94 (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val-de-Marne). Arcadi revendique une intervention globale sur l'action que mène Le Spip. en intervenant au niveau de la formation (projet de formation aux techniques du spectacle pour les détenus de Fresnes), en optant pour un rôle de conseil à la mise en place d'ateliers (ex : en théâtre, d'ateliers d'écriture), et enfin, en étant un soutien sur la mise en place de projet de pratique artistique, notamment en danse (travail spécifique sur le corps, avec les détenus).

Autre opération d'actions artistiques : Territoire en direct
À partir d'un projet initié par la Maison du geste et de l'image et le Théâtre Paris-Villette, L'Atelier du Plateau et le FRAC Ile-de-France/Le Plateau, situés dans le 19^e arrondissement de Paris, Le Ciné 104 à Pantin, Les Laboratoires à Aubervilliers et Lilas en Scène aux Lilas, s'associent pour mener une action commune en direction des établissements scolaires et des publics jeunes : Territoire en direct : Paris.19//93.

Cette action a pour objectif le développement des relations entre les jeunes et les structures culturelles, pour renforcer la connaissance des lieux et des personnes ressource sur le territoire concerné, ainsi que les actions communes entre Paris et la proche banlieue.

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Suite au départ de la médiatrice des actions artistiques en 2008, le suivi de ces actions particulières a donc été assuré par le « pluridisciplinaire » et surtout a dû être pris sur le compte initialement dévolu à la production. L'enveloppe s'en est trouvée amputée d'autant.

Cette méthode de collaboration et d'échanges, dans le but de soutenir des projets atypiques et hybrides fait ses preuves et souligne un réel engagement des responsables de services d'Arcadi.

En 2009, la notion de pluridisciplinaire devrait évoluer car elle ne paraît pas aujourd'hui adaptée. Transdisciplinaire devient la terminologie officielle de ce segment artistique.

La décision a également été prise d'accentuer la notion d'hybridation artistique : forme plus poussée de démarche artistique pluridisciplinaire, affichant une réelle volonté de forme nouvelle.

PASSEURS D'IMAGES

	Réalisé 2007	Prév. 2008	Réalisé 2008	Différence 2008
Action Artistique	139 416	132 000	122 235	-9 765
Total	139 416	132 000	122 235	-9 765

TROIS VOILETS D' ACTIONS PAR SITE PARTENAIRE

Ateliers de pratique artistique: 23 pour 23 sites ayant mis en place cette action en 2008

Séances spéciales: 15 pour 12 sites ayant mis en place cette action en 2008

Séances en plein air: 19 (et une annulée pour intempéries et une dérogation pour un en 2009) pour 15 sites ayant mis en place cette action en 2008

Nombre total de sites partenaires en 2008: 26

Tous les sites en conventionnement avec Arcadi pour l'année 2008 sont en contrat de ville, y compris les sites parisiens intra-muros.

Fréquentation par volet d'actions

Moyenne de fréquentation pour les séances en plein air: 272 personnes contre 258 en 2007.

Moyenne de fréquentation pour les séances spéciales: 37 personnes contre 44 en 2007.

Moyenne de fréquentation pour les ateliers de pratique artistique: 21 contre 17 participants par atelier 2007

La fréquentation est en hausse pour l'ensemble des volets d'action, et même si on observe une légère baisse de la moyenne de fréquentation pour les séances spéciales, on note une grande exigence artistique dans le choix des films et des intervenants. De plus, les débats ont pour la plupart été d'une grande qualité et très appréciés du public et des organisateurs.

COMMENTAIRE

L'édition 2008 du dispositif Passeurs d'image en Ile-de-France (anciennement Un été au ciné/Cinéville) s'inscrit dans une continuité thématique par rapport à l'année précédente puisque pour les années 2007-2008, la coordination avait mis en place un cycle portant sur la question de la mémoire et des représentations du travail au cinéma.

Dans cette mesure, cette édition n'offre pas de rupture remarquable avec l'année précédente. Néanmoins, on peut observer quelques tendances significatives de l'évolution du projet régional Passeurs d'images « Mémoire et cinéma » mis en œuvre depuis 2003.

DU POINT DE VUE DE L'IMPLANTATION DU DISPOSITIF SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL

Un rééquilibrage de la géographie du dispositif sur le territoire francilien en faveur de la grande couronne, confirmé par les derniers accords-cadres signés fin 2008 (Tremblay-en-France, Savigny-sur-Orge...) que la coordination souhaite accentuer pour 2009-2010 en travaillant de manière plus étroite et plus volontariste avec certains départements (Seine-et-Marne, Yvelines...) Nous pouvons constater une stabilisation très visible du réseau régional des villes partenaires puisque d'une année sur l'autre ce réseau comporte depuis trois ans le même nombre de sites (avec des variations minimes selon les années) avec une tendance nette à la fidélisation puisque sur quatre années d'observation (de 2005 à 2008) on constate que la moitié des villes renouvelle systématiquement leur accord-cadre avec Arcadi. En effet, sur les 8 villes qui avaient signé un accord-cadre 2006-2007, 4 ont renouvelé leur adhésion au dispositif 2008-2009.

Une présence constante sur les quartiers relevant de la Politique de la ville Paris intra-muros puisque le nombre d'ateliers y est équivalent d'une année sur l'autre.

DU POINT DE VUE DES ORIENTATIONS PROPOSÉES À L'ISSUE DE L'ÉDITION 2007 PAR LA COORDINATION ARCADI/PASSEURS D'IMAGES

Une adhésion renouvelée des partenaires au principe du « fil rouge thématique » qui fédère l'ensemble des volets d'action proposés par le dispositif, la thématique du travail ayant été appréciée car permettant d'élargir à d'autres questions très connexes auprès des publics adolescents : insertion professionnelle, intégration sociale, lutte contre les discriminations, etc.

Le succès du rapprochement avec les réseaux de salles départementaux réalisé à travers des opérations conjointes comme celle des « Actualités démocratiques » avec Cinéma 93, des reprises de programmations autour de mai 1968 avec le réseau Cinéma public ou encore la mise en place d'atelier d'animation « en miroir » avec le Maroc en partenariat avec l'association « Écran VO ».

Le démarrage à titre expérimental de prolongement sous la forme d'ateliers de pratique artistique à l'action des dispositifs Collège au cinéma et Lycéens au cinéma en Ile-de-France

La poursuite d'actions « en regards croisés » avec des partenaires internationaux conçus dans la durée pour permettre la mise en œuvre d'initiatives placées sous le signe du dialogue et de la coopération interculturels.

DU POINT DE VUE DE LA QUALITÉ ARTISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE DES ACTIONS PROPOSÉES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF.

Une augmentation croissante du nombre d'ateliers de pratique mis en place, se vérifiant d'année en année et s'accompagnant d'une exigence artistique toujours réaffirmée.

Une émergence des projets à caractère pluridisciplinaire en lien avec les autres secteurs artistiques et la médiation des actions artistiques d'Arcadi.

Une plus grande exigence dans le choix de la programmation des séances de plein air doublée d'un souci accru d'environner les séances d'autres animations (concerts, repas de quartier) permettant d'attirer un public large et diversifié

Comme chaque année, ces grandes lignes de l'activité de Passeurs d'images pour 2008 seront ultérieurement développées à l'occasion d'une évaluation, document qui permet tout à la fois de dresser un bilan au regard des objectifs affichés, d'évaluer les résultats des changements effectués et de pointer les éventuels dysfonctionnements relevés par les usagers du dispositif.

Ce document d'une quarantaine de pages complet et détaillé – puisque comportant en particulier une partie chiffrée importante – sera rapidement disponible auprès du service Passeurs d'images.

COMMUNICATION



LA COMMUNICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'INTRANET

Ce médium est le support de référence de la communication interne. Il comporte :

- La page d'accueil ou « portail » qui symbolise le « coup d'oeil » avec la page planning du jour, les actualités, les dernières coupures de presse...
- La revue de presse culturelle, renseignée par la personne de l'accueil ainsi que par le Relais information et conseil. Nous la complétons par les revues de presse fournies par les attachés de presse. Cette revue de presse est périodiquement archivée dans des classeurs, consultables à l'accueil.
- Le planning commun à tous les membres de l'équipe
- Les actualités, comprenant les actualités d'utilité générale, que chaque membre d'Arcadi adresse au service communication qui se charge de les valider, les comptes rendus de réunions passées, les ordres du jour des réunions à venir (fixés par la direction ou la personne à l'initiative de la réunion), les notes de service (rédigées par l'administration)...
- Désormais une citation quotidienne, qui apparaît chaque matin, pour la pensée du jour!

INVITATION INSTITUTIONNELLE

Arcadi propose à tous ses contacts institutionnels, une invitation à une sélection des spectacles des différents secteurs artistiques ainsi que quelques rendez-vous organisés par le Relais afin de les aider à faire un choix dans la multitude des propositions dans les lieux d'Île-de-France. Expédiée à 300 contacts institutionnels. La dernière a donc concerné la période mars à mai 2008. La réflexion reste ouverte pour toujours améliorer la communication d'Arcadi auprès des élus franciliens.

ARCADI AU FESTIVAL D'AVIGNON

La Région s'est installée cette année dans la Chapelle du Miracle, qui fait désormais partie des lieux labellisés par le Festival.

En 2008, Arcadi et L'Office Artistique de la Région Aquitaine ont développé une collaboration débouchant sur une rencontre, le 15 juillet, intitulée « Agences régionales: quelle plus-value pour la création et la diffusion du spectacle vivant? » Cet événement a réuni plus d'une centaine de professionnels (cf. Relais Information).

Pour la deuxième année consécutive, Arcadi a également accueilli Relais Culture Europe, le 12 juillet, afin de leur permettre de présenter leur bilan annuel ainsi que de lancer leurs nouvelles pistes, auprès des professionnels concernés.

PRÉSENTATION DE SAISON

Chaque année, fin novembre, période préparatoire aux programmations des lieux d'Île-de-France, Arcadi organise une rencontre destinée à tous les diffuseurs, afin de leur présenter les activités de l'établissement. En 2008, cette rencontre s'est tenu au Grand Parquet (Paris 18e), le lundi 24 novembre et a réuni quatre-vingt-six représentants de théâtres franciliens, auxquels tous les services artistiques (danse, opéra, théâtre puis chanson et multimédia) ont proposé soit leur activité, soit les spectacles proposés en diffusion pour la saison 2009-2010. Comme chaque année, cette présentation artistique a suscité un réel intérêt chez les programmeurs, qui ont, pour la plupart, rapidement pris contact avec les différents services afin de concrétiser leurs choix.

LA COMMUNICATION ARTISTIQUE

COMMUNICATION EVENEMENTIELLE

Deux « Rendez-vous » principaux constituent les temps forts de la saison à Arcadi: Hors Saison, le rendez-vous danse et Némó, le rendez-vous multimédia. Le premier mixe professionnels (programmeurs) et « grand public ». Le second a une cible presque exclusivement « grand public ». (cf. Services artistiques danse et multimédia)

Même si les supports de communication sont déclinés à l'identique (forme et identité visuelle), le déploiement est affiné en fonction des cibles et leurs volumes sont différents.

COMMUNICATION PAPIER

– Le flyer: quatre pages, recto verso, déposé dans les lieux culturels et grand public et tracté devant les salles de spectacle, de concert... Il présente les temps forts et les informations pratique de la manifestation :

Hors Saison: 21 000 ex; Némó: 35 000 ex

– La brochure: de 44 à 64 pages, présente, en détail, la programmation de la manifestation

Hors Saison: 7 000ex; Némó: 8 500ex

– L'invitation: pour Hors Saison, elle est adressée aux professionnels pour la réservation de tous leurs spectacles; pour Némó, elle est valable pour la séance d'ouverture

Hors Saison: 1 800ex; Némó: 1 800ex

– L'affiche: support grand public, elle n'est déployée que pour Némó (affichage dans les lieux partenaires, les universités, les écoles de graphisme...).

Némó: 500ex

COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

Pour les deux rendez-vous, des mails « teasers » sont régulièrement envoyés pour informer et pour renforcer la communication papier.

Cette année, chacun des « Rendez-vous » est pourvu de son site Internet (www.arcadi.fr/horssaison et www.arcadi.fr/nemo) qui propose, en détail et en image, la programmation, les liens avec les différents partenaires...

LES PARTENAIRES MÉDIAS

À Nous Paris, MCD

LES ENCARTS

Pour Hors Saison : La Terrasse, Mouvement, Danser (mélange de presse spécialisée et grand public)

Pour Néo : Wire, Tsugi, MCD, Repérages

PARTENARIAT CRT

Arcadi a signé une convention de partenariat avec le Comité régional du Tourisme (nouvellement baptisé le Nouveau Paris Île-de-France), pour Hors saison et Néo 2009. Elle portera sur la diffusion dans ses propres supports (notamment dans *Bougez*) d'informations sur les deux événements et sur la prise en charge de la diffusion des affiches Néo.

COMMUNICATION

DES ŒUVRES ET SPECTACLES

Toute la saison artistique d'Arcadi (une fiche par artiste ou par spectacle avec un texte de présentation, la distribution, les coproductions, les dates de diffusion, une photo, des extraits vidéo pour certains et des textes complémentaires) est mise en ligne sur le site.

Cette année encore, la saison opéra a été mise en ligne sur le site www.concertclassic.com, valorisant les annonces des différents spectacles et de leurs dates de diffusion.

Soirée Néo@rayonfrais : le samedi 15 mars fut organisée, à l'Élysée Biarritz, une soirée pour annoncer le festival Néo et ainsi dévoiler sa programmation. La communication fut essentiellement orientée sur l'envoi de mails à nos différents contacts. L'Élysée Biarritz s'est chargé d'expédier une invitation.

Hors Pistes : dans le cadre du dispositif Hors Pistes (cf. site web), la première soirée Hors Pistes a eu lieu, le mardi 9 décembre, à l'Européen. Avant le concert de Mariscal et du Maxi Monster Music Show, le dispositif avait été présenté à une centaine de professionnels.

Une communication grand public avait été déployée en amont : avec l'achat d'un encart publicitaire pris dans LYLO et un partenariat avec la station radio Néo, qui organisait une « soirée spéciale Hors Pistes » au cours de laquelle étaient proposés des interviews des artistes et de Pascale Bigot (directrice du service chanson) ainsi que des extraits musicaux.

ATTACHÉS DE PRESSE

OPUS 64

Opus 64, bureau d'attaché de presse, se charge du suivi presse de Hors Saison. Ont été envoyés aux journalistes 500 communiqués de presse et 500 dossiers de presse. Opus 64 relance ensuite les journalistes et les accompagne lors des spectacles de Hors Saison. L'agence réalise également la revue de presse.

Pour l'opéra, un déjeuner de presse a été organisé en juin 2008, afin de présenter certaines productions opéra et de faire se rencontrer artistes et journalistes.

GÉRALDINE CANCE, UNE ATTACHÉE DE PRESE SPÉCIALISÉE

Pour le multimédia, une attachée de presse indépendante, Géraldine Cance, travaille, pendant trois mois, sur la préparation et le suivi des relations presse pour Néo. Elle envoie environ 750 communiqués de presse et 200 dossiers de presse. Elle accompagne les journalistes pendant la manifestation et réalise également la revue de presse.

Pour les deux manifestations de Hors Saison et Néo, les journalistes ainsi que les attachés de presse, ont à leur disposition une adresse web réservée, dirigée vers des supports de communication spécialisés : photos, communiqués et dossiers de presse, extraits vidéos... Afin de davantage les sensibiliser, un DVD, reprenant de larges extraits des films programmés leur est adressé.

LA REVUE

Arcadi, La revue présente de manière tout à fait subjective la saison d'Arcadi, ainsi que des problématiques ou des coups de cœur artistiques des membres de son comité de rédaction (composé d'une dizaine de membres de l'équipe Arcadi). Les articles sont tantôt rédigés par des journalistes, des artistes ou même par certains membres du comité de rédaction.

Son contenu émane du comité de rédaction, est piloté par la rédactrice en chef, qui en suit également la réalisation et organise sa diffusion. Fréquemment des reportages photos ont fait l'objet de commandes spécifiques à des professionnels afin de valoriser l'image et de conférer une force à l'image.

Les numéros #7 et #8 ont été diffusés à environ 10 000 exemplaires, augmentés d'une diffusion importante pour le numéro 8, au Festival d'Avignon.

À partir de 2009, nous avons décidé de diffuser « La revue » par Internet, via le site web et d'abandonner la version papier. Cette nouvelle stratégie est en totale cohérence avec le souhait de développer le site internet d'Arcadi et de proposer ainsi une nouvelle version de ce passionnant contenu !

LE SITE WEB

Les manifestations Hors Saison et NémO ont désormais des sites dédiés à l'intérieur du site arcadi.fr. Ceux-ci proposent des informations spécifiques et une présentation adaptée à un festival.

Les soirées Hors Pistes ont une prolongation numérique sous la forme d'une plateforme de diffusion et d'information sur la chanson en Ile-de-France. La conception et la réalisation du site horspistes.net a fait l'objet d'un marché public remporté par la société Opixido. Une maquette a été présentée lors de la première soirée Hors Pistes, le 9 décembre 2008.

Le site définitif sera livré au premier trimestre 2009.

Quant aux ressources en ligne, le répertoire des lieux a été valorisé par un nouveau module d'information pratique. Celui-ci permet d'effectuer des recherches avancées sur les jauges, les tailles de plateaux ou encore le type de programmation des lieux.

Un nouveau module de réservation en ligne a été conçu en 2008, pour Hors Saison 2009. Très ergonomique, il permet d'aider les diffuseurs à préparer leur parcours tout en s'assurant de la possibilité de le réaliser (spectacles complets, se chevauchant, navettes...). De plus, il permet un traitement facilité des échanges d'information avec les lieux partenaires.

En attendant une nouvelle version prévue pour l'automne 2009, le site a été légèrement retouché graphiquement pour le rendre plus lisible.

Cette année, chacun des « Rendez-vous » est pourvu de son site Internet (www.arcadi.fr/horssaison et www.arcadi.fr/nemo) qui propose, en détail et en image, la programmation, les liens avec les différents partenaires...

Le site arcadi.fr compte désormais un nombre de ressources conséquent : 700 lieux, 800 compagnies, 730 spectacles ou œuvres, 160 articles de la revue, 3 600 comptes personnels, 2 200 abonnés à la newsletter, 500 textes connexes aux spectacles (biographies, notes d'intention...)... En ce qui concerne les internautes, ce sont plus de 450 000 visites et 2,5 millions de pages vues.

LA NEWSLETTER

Arcadi édite périodiquement une lettre d'information sous forme électronique (2 200 abonnés en décembre 2008). Cette lettre est également expédiée aux différents élus concernés par Arcadi, notamment les membres de la commission culture, ainsi que le service culturel régional : 5 numéros en 2008.

Pour les deux rendez-vous, des mails « teasers » sont régulièrement envoyés pour informer et pour renforcer la communication papier.

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL



ARCADI, C'EST EN 2008

- › 1 directeur,
 - › 1 gros marché public qui en vaut 2,
 - › 3 photocopieurs (zut, celui du haut est encore en panne...)
 - › 6 salariés (une chef comptable, une assistante administrative, un secrétaire, une attachée de direction, une secrétaire standardiste, un secrétaire général),
 - › 7 déclarations par mois aux organismes sociaux,
 - › 9 conseils d'administration, à convoquer, préparer, compte-rendu-tiser,
 - › 13 collègues de programmation budgétaire à instruire,
 - › 14 « plantages » du réseau informatique, et 14 dépannages du réseau informatique,
 - › 23 actions de formation organisées pour l'ensemble du personnel,
 - › 30 boîtes d'archives de documents comptables pour Arcadi et la cour des comptes,
 - › 32 ordinateurs, 33 écrans d'ordinateurs, 36 claviers et 44 souris, à entretenir et dépanner,
 - › 71 déplacements de l'ensemble du personnel en France, dans 27 villes,
 - › 184 coupures de presse pour constituer la revue de presse interne,
 - › 433 contrats de coproduction, codiffusion, et actions artistiques,
 - › 493 bulletins de salaires,
 - › 854 achats (matériels, déplacements, consommables...),
 - › 4 521 liquidations de dépenses et 4 247 mandatements,
 - › 7 492 affranchissements (sans parler des routages...)
 - › 13 327 appels reçus au standard,
 - › 69 331 chiffres dans les tableaux de suivi budgétaires, (sans compter les décimales),
 - › 260 077 photocopies,
 - › et zéro raton laveur,
- mais un trésor... Joëlle Borne, agent comptable du trésor public (merci à elle pour son efficacité et sa compréhension).
- Et d'autres chiffres sur les comptes de l'exercice.

LES INVESTISSEMENTS

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles s'élèvent à 35 546 euros et sont essentiellement constituées d'achats de matériel informatique et d'aménagement de locaux et de la création d'un site web dédié à la chanson en Ile-de-France.

LES PRODUITS D'INVESTISSEMENT

Les amortissements de l'exercice s'élèvent à 29 373 euros.

À la clôture de l'exercice, un montant de 216 873 euros, correspondant au droit au bail enregistré pour les anciens locaux passage Duhesme qui a été « sorti » de l'actif de l'établissement. Cette opération s'est traduite par un crédit d'investissement et une charge d'exploitation du même montant.

De même, un transfert de 57 954 euros a été réalisé depuis la section d'exploitation pour « combler » le solde négatif d'investissement des exercices antérieurs.

Compte tenu de ces opérations, et du report à nouveau du déficit de 57 954 euros des exercices antérieurs de cette section, le résultat d'investissement de l'exercice s'élève à 268 653 euros, et le solde réel d'investissement à 210 700 euros.

Il sera intégralement reporté pour l'exercice suivant.

LE COMPTE D'EXPLOITATION

LES PRODUITS

LES SUBVENTIONS

La dotation du Conseil Régional s'est élevée à 4 986 000 euros TTC, égale à son niveau 2006, après une baisse de 86 000 euros en 2007 en raison de l'affectation directe de cette somme à des actions Opéra par la Région cette année là.

La dotation de la Drac s'est élevée à 330 973 euros, en baisse de 46 435 euros, dont 40 000 euros qui représentaient la dotation totale fléchée au Multimédia, et 6 435 euros répartis sur les autres disciplines.

Le montant total des subventions s'élève donc à 5 316 973 euros TTC

Compte tenu de l'assujettissement partiel de l'établissement à la TVA, le montant de ces subventions s'élève à 5 312 818 euros HT.

LES AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont constitués de produits financiers des placements de trésorerie, pour 44 075 euros, et de recettes de refacturations de prestations ou de produits divers à hauteur de 27 701 euros.

Certaines annulations de projets qui avaient bénéficié d'un engagement financier d'Arcadi constituent des produits exceptionnels à hauteur de 60 515 euros.

Enfin, le report à nouveau des exercices antérieurs représente une ressource supplémentaire exceptionnelle de 402 353 euros.

LES CHARGES

La plus importante part des frais généraux de l'établissement est liée aux locaux, à hauteur de 296 000 euros, dont 264 000 euros pour en disposer (loyer et charges locatives), et 32 000 euros pour leur intendance (chauffage, électricité...),

Les frais techniques divers (petit matériel...) sont très faibles, à hauteur de 2 000 euros,

Les frais administratifs internes (fournitures, informatique, reproduction...) s'élèvent à 70 000 euros,

Les frais d'affranchissement et de télécommunication s'élèvent à 46 000 euros,

Les charges incorporelles (assurances, honoraires, impôts...) s'élèvent à 14 000 euros,

Enfin, outre ces charges d'exploitation courante, la sortie des comptes d'actifs du droit au bail des anciens locaux, passage Duhesme, s'est traduite, en contrepartie, par une charge exceptionnelle d'un montant de 217 000 euros.

LE RÉSULTAT

Il résulte de ces opérations un déficit d'exploitation de 235 000 euros.

Il est compensé par les reports à nouveau des exercices antérieurs d'un montant de 402 000 euros qui permettent l'équilibre de l'exercice et la constitution d'un solde d'exploitation cumulé de 167 000 euros (167 334 euros exactement).

Le budget prévisionnel prévoyait l'intégration totale des 402 000 euros de reports antérieurs pour permettre l'équilibre de l'exercice, en supposant la réalisation totale des budgets par discipline, comme c'était l'usage au sein de l'établissement.

En effet, les sommes non dépensées par chaque secteur étaient « perdues » pour lui, car globalisées pour constituer le résultat de l'exercice, sans réaffectation aux secteurs d'origine.

Or, il a été décidé, à compter de 2008, que les sommes qui ne seraient pas dépensées au cours d'un exercice par un secteur, sur les dispositifs d'aide à la production, diffusion, et action artistique, seraient reportées en crédit supplémentaire au même secteur sur l'exercice suivant. Ceci afin de ne pas « pousser à la consommation » en fin d'exercice notamment, par des engagements qui ne seraient pas nécessairement les plus pertinents, mais induits par le risque de perdre une partie de son enveloppe.

Cette nouvelle disposition a conduit à ce que les services n'engagent pas la totalité de leurs enveloppes au terme de l'exercice 2008. Pour les services artistiques, sur ces dispositifs, l'ensemble des crédits ainsi non utilisés en 2008 s'élève à 111 000 euros.

Ils seront reportés, et « affectés » en 2009 aux secteurs qui les ont constitués.

En 2008, ces « économies » participent de la constitution du solde cumulé en fin d'exercice de 167 000 euros

Il résulte de cette analyse que ce solde cumulé de 167 000 euros, moins les 111 000 euros de crédits à « re-affectés » en 2009, ramène le résultat « réel » cumulé à 56 000 euros.

LA MASSE SALARIALE

La masse salariale représente 30 % du budget global.

Les salaires versés se répartissent comme suit :

Contrats à durée indéterminée (CDI) : 94 %,

Contrats à durée déterminée (CDD) : 5 %,

Contrats d'intermittence : 0,5 %,

Stagiaires : 0,5 %.





ARCADI

51, rue du faubourg Saint-Denis
CS 10 106

75 468 Paris Cedex 10

Tél. 01 55 79 00 00

Fax 01 55 79 97 79

info@arcadi.fr – www.arcadi.fr